

BOIRE OU NON L'EAU DU ROBINET

Une panique toujours d'actualité en Algérie !

ÉDUCATION

Vers une grève illimitée dans le primaire

● Les enseignants du primaire n'ont pas réussi à tenir leur marche hier lundi jusqu'au Palais du Gouvernement, où ils comptaient déposer leur plateforme de revendications. Le rassemblement de la place des Martyrs s'est terminé par un accrochage entre les forces de l'ordre et les protestataires qui ont fini par faire quelques pas dans les ruelles de la capitale. Ces derniers menacent d'aller vers une grève illimitée à partir du mois de mars prochain et de boycotter les examens du deuxième trimestre.

PAGE 3



Photo : NewPress

IL A ÉTÉ DÉSIGNÉ HIER PAR TEBBOUNE

Karim Younès nommé médiateur de la République

● Le président de la République a nommé Karim Younès médiateur de la République dans un souci de proximité avec le citoyen. Il s'agira de rapprocher l'État du citoyen à travers la résolution de ses problèmes.

PAGE 4

**RÉFORME DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS**

Les treize chantiers de Ammar Belhimer

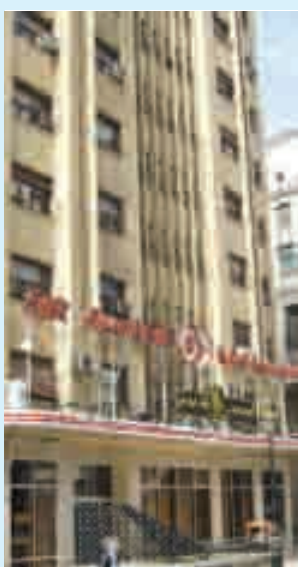
PAGE 4

**GRÈVE SURPRISE HIER À L'AÉROPORT D'ALGER**

La DG d'Air Algérie réagit et sanctionne

● Le personnel navigant commercial (PNC) d'Air Algérie a décidé d'entamer une grève surprise hier matin à l'aéroport d'Alger, causant de nombreuses perturbations sur les vols intérieurs et extérieurs de la compagnie aérienne nationale. Si, pour sa part, la direction générale d'Air Algérie considère l'action de grève «illégal», le Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC) parle de «suspension de travail» d'une heure en guise de protestation.

PAGE 3

**PRÉSERVATION ET CONSOLIDATION DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ SOCIALE ET DE RETRAITE**

Ce que propose le gouvernement

● Le gouvernement Djerad vient de faire adopter son programme par l'APN, puis l'a présenté au Conseil de la Nation. Nous publions ci-dessous l'extrait de ce programme relatif à la «Préservation et consolidation des systèmes de sécurité sociale et de retraite», titre d'un sous-chapitre de ce document.

PAGE 10



La Casa de la Constitution !

Toujours d'attaque sur ses ergots, le FLN d'aujourd'hui — à distinguer de ceux d'hier et d'avant-hier — est déjà sur le coup d'après, la future Constitution. Il paraît qu'il a déjà ficelé ses propositions. Curieux de savoir ce que le vieux parti décati, et tant de fois décapité, a encore de roboratif à proposer comme ressorts constitutionnels. Les siens sont cassés, il cahote. Mais c'est la règle zaâma de jouer le jeu de la Casa de la Constitution !

A. T.
digoutagesoir@yahoo.fr

Entraves

La substitution des peines privatives de liberté par des peines de travaux d'intérêt général peine à être appliquée. Le ministre de la Justice s'en est plaint face aux élus locaux. Zeghmati dit ne pas comprendre la réticence des collectivités locales à accepter d'utiliser les personnes condamnées à ces peines de substitution pour les travaux d'entretien des routes ou d'embellissement de l'environnement. Il les a rassurés quant aux délits commis dont la nature est sans grande gravité dans une tentative de les sensibiliser.



Plusieurs cantines scolaires fermées à Alger

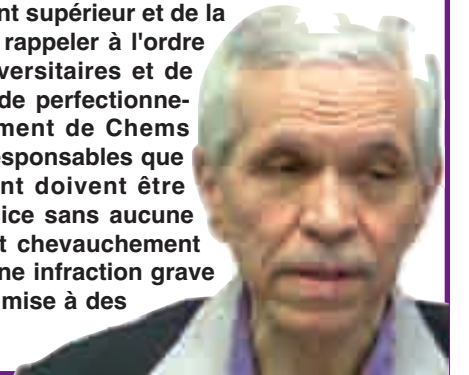


Au moment où on parle de leur amélioration dans les régions enclavées, les conditions de scolarité se dégradent à Alger. En effet, plusieurs cantines scolaires ont fermé ces derniers jours dans plusieurs écoles primaires à cause de l'absence d'encadreurs des élèves, une tâche assurée jusque-là par les enseignants qui exigent à ce qu'ils en soient déchargés dans le sillage de leur grève cyclique.

Cette situation met les parents dans une angoisse indescriptible.

Rappel à l'ordre !

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique vient de rappeler à l'ordre les chefs d'établissements universitaires et de recherche au sujet des stages de perfectionnement à l'étranger. Le département de Chems Eddine Chitour rappelle à ces responsables que les stages de perfectionnement doivent être effectués durant le même exercice sans aucune possibilité de report et que tout chevauchement sur l'année suivante constitue une infraction grave à la réglementation, et donc soumise à des sanctions.



Un jour, un sondage

Selon vous, la création d'un médiateur de la République va-t-elle faciliter le dialogue social en Algérie ?



OUI NON Sans opinion

Pensez-vous que le ministre du Commerce va réussir à convaincre les professionnels du secteur à plafonner les prix des viandes rouges ?

Résultat

Oui :	Non :	Sans opinion :
21,8%	73,01%	5,19%

Le dessin de Karim



SOIT DIT EN PASSANT

Il en reste beaucoup des escrocs à juger ? (1)

L'idée que la valeur travail, vertu indispensable à l'épanouissement individuel, soit battue en brèche par des aventuriers de l'apocalypse qui, jusqu'à un temps T, ne s'inquiétaient de rien, avait de quoi jouer sur le moral. Jamais tous ces hommes, élevés au rang de chefs d'entreprise et dont on dénonçait à peine le lourd penchant pour les business véreux, n'auraient soupçonné qu'un jour la justice serait autorisée à leur faire la chasse comme elle le fait. Je dis cela, je ne dis rien ! Autorisée, pas autorisée, qu'importent les sentiments qui l'animent ou les motivations réelles des forces qui l'encouragent à se distinguer de sa

sagesse antérieure, pourvu qu'au quotidien, l'on ait autant d'ivresse. Celle d'arrestations qui n'en finissent pas d'alimenter l'illusion que le pays sera bientôt sauvé des griffes de cette mafia et que nous serons, dès lors, vengés de ces excès en tous genres, à la portée d'adversaires arrogants et téméraires.

Oui ! je dis cela et je ne dis rien ! Mais quand je pense qu'un Ali Haddad a poussé la prétention jusqu'à vouloir acquérir un pipe line, je me demande pourquoi on a laissé faire jusqu'à presque atteindre l'irréparable. Et pourquoi on s'est montré aussi réticents à brider la frénésie d'une *Issaba* qui a réussi à contrôler la quasi-totalité de

l'économie nationale ! Avoir la main sur tout avec la protection idoine et monopoliser l'argent public avec la bénédiction de premiers ministres et autres hauts responsables !

Ne connaître aucune menace qui alerte sur le danger imminent de devoir restituer les biens détournés de la collectivité ! Ne jamais être soumis à la plus insignifiante des contraintes ni s'exposer au risque de devoir renoncer à la montagne de privilèges acquis au nez et à la barbe de populations mises devant le fait accompli ! Enumérer, impuissante, toutes les frasques de nos sombres hommes d'affaires et de leurs appuis, à l'intérieur du système, me

Par Malika Bousouf
malikabousouf@yahoo.fr



donne, parfois, presque envie d'avaler mon bulletin de naissance. Mais pourquoi pas, me diriez-vous, maintenant que les promesses de bonne gouvernance ont montré leurs tristes limites en ne ciblant jamais les profils taillés pour ?

M. B.

ÉDUCATION

Vers une grève illimitée dans le primaire

Les enseignants du primaire n'ont pas réussi à tenir leur marche hier lundi jusqu'au Palais du gouvernement, où ils comptaient déposer leur plateforme de revendications. Le rassemblement de la place des Martyrs s'est terminé par un accrochage entre les forces de l'ordre et les protestataires qui ont fini par faire quelques pas dans les ruelles de la capitale. Ces derniers menacent d'aller vers une grève illimitée à partir du mois de mars prochain, et de boycotter les examens du deuxième trimestre.

Salima Akkouche – Alger (Le Soir) - Les enseignants du primaire sont venus nombreux, hier, et de différentes wilayas, à la place des Martyrs, à Alger, pour répondre à l'appel de la marche lancé par la Coordination nationale des enseignants du primaire.

Les protestataires n'ont, cependant, pas réussi à dépasser le cordon de sécurité mis en place pour pouvoir marcher jusqu'au Palais du gouvernement.

En l'absence d'une réaction du ministre de l'Éducation nationale par rapport à leur mouvement de protestation, les enseignants du primaire ont décidé de s'en remettre au Premier ministre et lui remettre leur plateforme de revendications. Une démarche qui a échoué, puisque, durant toute la matinée, les enseignants ont dû squatter l'esplanade de la place des Martyrs en scandant des slogans pour rappeler qu'ils sont déterminés à aller jusqu'au bout de leurs revendications.

Ce rassemblement s'est dispersé, toutefois, avec un accrochage entre les forces de l'ordre et les protestataires.

Les enseignants ont profité de ce moment d'accrochage pour dépasser le cordon de sécurité et emprunter, en guise d'une petite marche, les ruelles de la capitale

jusqu'à la place Emir-Abdelkader et la rue Larbi-Ben-M'hidi. Une répression que des syndicats autonomes du secteur, notamment le CLA et le Sataf, ont dénoncée. Cependant, la Coordination nationale ne s'avoue pas vaincue. Selon les déclarations des représentants des grévistes, qui ont dénoncé des arrestations parmi les enseignants, «qu'importe s'il y a eu marche ou pas, le plus important,

c'est que les enseignants du primaire ont réussi à marquer l'Histoire avec leur action».

<Néant>Selon eux, «la nouvelle République dont se targuent les pouvoirs publics a peur de laisser marcher les enseignants qui veulent faire entendre la voix de l'injustice».

Le silence de la tutelle face à ce mouvement de grève risque, cependant, d'avoir un impact sur les examens du deuxième trimestre.

Les protestataires ont menacé, hier, d'aller vers une grève illimitée à partir du début du mois prochain, et de boycotter les examens de ce deuxième trimestre qui débiteront le 2 mars prochain pour les différents cycles. Selon eux, la balle est maintenant dans le camp des pouvoirs publics.

S. A.



Les enseignants menacent de boycotter les prochains examens.

Photo : Samir Sid

GRÈVE SURPRISE HIER À L'AÉROPORT D'ALGER

Le DG d'Air Algérie réagit et sanctionne

Le personnel navigant commercial (PNC) d'Air Algérie a décidé d'entamer une grève surprise hier matin à l'aéroport d'Alger, causant de nombreuses perturbations sur les vols intérieurs et extérieurs de la compagnie aérienne nationale. Si, pour sa part, la direction générale d'Air Algérie considère l'action de grève «illégal», le Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC) parle de «suspension de travail» d'une heure en guise de protestation.

Abdelhalim Benyellès - Alger (Le Soir) - Le bras de fer engagé entre la direction générale d'Air Algérie et le personnel protes-

tataire composé de stewards de bord et d'hôtes de l'air est monté d'un cran, lorsqu'au terme de la réunion d'une cellule de crise au niveau de la DG de la compagnie aérienne la matinée, cette dernière a dépêché un huissier de justice afin de notifier la vacance des postes. Le chargé de communication d'Air Algérie, Amine Andaloussi, parle de disposition légale de constat, procédée par un officier de justice. Au même moment, Ammalou, représentant du SNPNC, accuse le DG de «pousser les contestataires à l'acte de grève illégale». Ce même syndicaliste a annoncé que les sanctions n'ont pas tardé à tomber, puisque 30 membres du personnel navigant, dont 7 syndicalistes, ont été suspendus officiellement de vol.

Les manifestants syndicaux avaient dénoncé «le non-respect du contrat de travail signé entre le syndicat et la DG d'Air Algérie, les mauvaises conditions de travail du personnel navigant, la programmation anarchique des vols ainsi que la mauvaise gestion des ressources humaines» par la compagnie aérienne nationale.

Ces mêmes délégués syndicaux ont décidé, hier, la poursuite du mouvement de contestation «jusqu'à la levée des sanctions», décidées par la direction générale d'Air Algérie à l'encontre des grévistes. A ce sujet, Ammalou nous a réaffirmé, hier après-midi, que la protestation persiste jusqu'à l'annulation des sanctions décidées par la DG.

A. B.

JUSTICE

Les magistrats tirent à boulets rouges sur Zeghmati

Le Club des magistrats algériens (CMA) a déclaré une guerre ouverte au ministre de la Justice, Belkacem Zeghmati. Une guerre qui s'est accélérée après le plaidoyer du procureur adjoint du tribunal de Sidi-M'hamed en faveur des manifestants du mouvement populaire.

Karim Aimeur - Alger (Le Soir) - Pour la deuxième fois en l'espace d'une semaine, le Club des magistrats algériens (CMA) s'en prend au ministre de la Justice, Belkacem Zeghmati, ciblé également, depuis deux semaines, par le mouvement populaire qui exige son départ.

Ce vendredi, à l'occasion du 52e acte de la Révolution citoyenne, le ministre de la Justice a été «descendu» par les manifestants dans plusieurs wilayas du pays.

A l'origine de cette colère qui monte contre le ministre qui se trouve dans une véritable tempête, le maintien des détenus du mouvement populaire en prison. Elle est exacerbée par la sanction infligée au procureur-adjoint du tribunal de Sidi-M'hamed, Mohamed Belhadi, qui avait défendu, le 9 février, les manifestants du mouvement populaire en plaidant pour l'indépendance

de la justice. «Les Algériens marchent résolument vers une nouvelle Algérie où la justice sera libre et indépendante. Ils scandent des slogans dans ce sens. C'est pourquoi je prends mes responsabilités, en tant que représentant du ministère public, et je refuse toutes les instructions et les injonctions venant d'en haut. En vertu du principe de l'indépendance de la justice, je demande l'application de la loi au profit de ces personnes. Le parquet demande l'acquiescement», avait lancé le procureur face à une assistance étonnée.

Le procureur sera muté vers une wilaya du Sud, en guise de représailles de la tutelle qui n'a pas digéré une telle sortie.

Ce vendredi, les manifestants ont tiré sur le ministre et rendu hommage à Mohamed Belhadi en réclamant une justice indépendante. Profitant de cet élan populaire, le Club des magistrats



Belkacem Zeghmati.

algériens a rendu hommage, dans un communiqué, au peuple algérien auquel il a exprimé ses sentiments de fierté et de reconnaissance après avoir exprimé sa solidarité avec le procureur.

«Les masses du 52e vendredi ont exprimé haut et fort leur soutien à la justice et annoncé leur soutien absolu à ceux qui défendent leur volonté, respectent leurs positions, saluent leurs revendications, se sacrifient pour

elles et qui résistent contre toutes les difficultés et les tentatives de certains », écrit le CMA dans son communiqué. Et de saluer les slogans lancés en faveur de l'indépendance de la justice, des slogans tellement forts que, affirme le Club, «même les sourdes oreilles les ont entendus».

En s'adressant aux Algériens «au nom de qui les décisions des juges sont rendues et source de

la vraie souveraineté», le CMA s'est engagé à poursuivre «sa lutte pour une véritable indépendance de la justice» où les individus ne seront pas sacrifiés.

Pour cette organisation, la barrière qu'on voulait dresser entre les magistrats et le peuple a été brisée par l'élan de solidarité populaire avec le procureur de Sidi-M'hamed, accusant le ministère d'être le seul bénéficiaire de cette barrière. Dans un précédent communiqué, le Club des magistrats avait dénoncé la convocation de Mohamed Belhadi par l'Inspection générale du ministère de la Justice, condamnant une «dérive dangereuse» et demandant l'indépendance du parquet pour l'éloigner des humeurs des ministres et de leurs intérêts personnels. Le club s'est attaqué au ministre de la Justice et a dénoncé «de nombreux dépassements et de terribles pressions» exercées ces derniers temps par le ministre et ses services sur les magistrats «dans l'objectif de casser toute tentative d'expression et de demande d'indépendance et de dignité (de la justice)».

K. A.

Photo : Samir Sid

IL A ÉTÉ DÉSIGNÉ HIER PAR TEBBOUNE

Karim Younès nommé médiateur de la République

Le président de la République a nommé Karim Younès médiateur de la République dans un souci de proximité avec le citoyen. Il s'agira de rapprocher l'État du citoyen à travers la résolution de ses problèmes.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - La cérémonie d'installation de l'ancien coordinateur de l'Instance de dialogue et de concertation ayant débouché sur les élections du 12 décembre dernier, dans ses nouvelles fonctions de médiateur, a eu lieu, hier lundi, au siège de la présidence de la République, a annoncé cette dernière dans un communiqué.

Une démarche qu'avait adoptée l'ancien président de la République, Liamine Zeroual, qui y avait nommé feu le moudjahid Abdesselam Habbachi au milieu de la décennie 1990, avant que le poste ne disparaisse peu après en raison, dit-on, d'«interférences nées de la confusion des prérogatives très mal définies, et la portée limitée d'un texte à caractère réglementaire face au dispositif législatif en vigueur». D'où le plaidoyer de plus d'un pour l'institutionnalisation de ce poste de médiateur de la République, qui s'inscrit en droite ligne du projet de réforme

constitutionnelle qui ouvre l'opportunité à la mise en place d'institutions pérennes pouvant garantir la stabilité de l'État et donner une nouvelle image de notre Nation, ancrée dans la République nouvelle inscrite dans le programme électoral du président de la République. Un nouvel instrument de régulation de l'État qui s'impose en raison, ajoute-t-on, du rôle que celle-ci pourrait jouer dans la fonction d'intermédiation et d'arbitrage auprès des citoyens et leur environnement. Il faut également relever que beaucoup d'États, notamment ceux du Vieux Continent, ayant fondé leur mode de gouvernance sur la légalité, la transparence et le respect des droits humains, se sont dotés de pareil instrument et l'ont inséré dans la loi fondamentale, la Constitution, pour assurer sa stabilité et sa pérennité.

Une idée de son insertion dans le projet de Constitution en cours à l'effet de «définir ses attributions et ses prérogatives

par une loi organique». Entre autres de ces missions, veiller au respect des droits et libertés par les administrations de l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics, ainsi que tout organisme investi d'une mission de service public, puisque n'importe quel citoyen s'estimant lésé dans un de ces domaines peut la saisir d'office, orienter vers les autorités compétentes toute personne signalant une alerte dans les conditions fixées par la loi, veiller aux droits et libertés de cette personne, veiller au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité sur le territoire de la République.

A ce titre, préconise-t-on, le médiateur de la République peut recueillir sur des faits portés à sa connaissance toute information qui lui apparaît nécessaire sans que son caractère secret ou confidentiel puisse lui être opposé, sauf en matière de secret concernant la défense nationale, la sûreté de l'État ou la politique extérieure.

Il veille également au respect des droits et libertés par les administrations de l'État, les collectivités locales, les établisse-



Karim Younès.

Photo : DR

ments publics, les sociétés où l'État détient des actions, ainsi que tout organisme investi d'une mission de service public, ou à l'égard duquel la loi organique attribue des compétences.

Il peut être saisi, dans les conditions prévues par la loi organique, par toute personne s'estimant lésée par le fonctionnement d'un service public ou d'un organisme visé au premier

alinéa comme il peut se saisir d'office.

Aussi, les fonctions de médiateur devraient être incompatibles avec celles de membre du gouvernement, du Conseil constitutionnel, du Conseil supérieur de la magistrature, du Cnes, ainsi qu'avec tout mandat électif, toute fonction de dirigeant d'une société ou d'administration.

M. K.

RÉFORME DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS

Les treize chantiers de Ammar Belhimer

Le grand chantier des médias et de la presse a été laissé trop longtemps en jachère. Un constat immuable qui appelle à la nécessité de réédifier ce secteur en touchant à tous ses aspects. Le moins que l'on puisse dire, c'est que dans le plan tracé par le Président, il est explicitement mentionné que la réorganisation de la presse se trouve bel et bien au cœur des réformes annoncées par l'exécutif, si ce n'est l'une des priorités.

Massiva Zehraoui - Alger (Le Soir) - En prolongement du schéma esquissé par Abdelmadjid Tebboune, le premier responsable du secteur de la communication, Ammar Belhimer, s'est engagé à remettre de l'ordre dans ce créneau à «l'abandon». On l'aura, d'ailleurs, compris à travers ses récentes sorties médiatiques. La dernière en date annonçait sa «volonté de prendre en charge le volet de la presse électronique», lequel est caractérisé par une absence totale de régulation.

Ammar Belhimer avait indiqué, lors d'une intervention à l'Assemblée populaire nationale (APN), qu'un premier atelier traitant de l'avant-projet de loi sur la presse électronique aura lieu le jeudi 20 février, à l'École supérieure de journalisme d'Alger 3. «Cet atelier réunira tous les professionnels du secteur, notamment des académiciens, des opérateurs et des experts», a-t-il précisé. Ammar Belhimer a même annoncé qu'un document officiel sera présenté aux professionnels du domaine lors de cette rencontre, avant d'adopter définitivement le texte inhérent à ce projet.

Une initiative qui vient compléter, on peut le dire, l'annonce faite par Abdelmadjid Tebboune, il y a de cela plu-



Ammar Belhimer.

Photo : Samir Sid

sieurs jours, au sujet de la régulation de la presse électronique. «La presse électronique sera traitée au même titre que la presse écrite en matière de couverture des activités nationales et officielles», avait-il alors déclaré, donnant l'instruction au Premier ministre de régulariser, au plus vite, la situation juridique de cette catégorie de média.

Il faut, par ailleurs, souligner que l'atelier de jeudi prochain, portant sur la presse électronique, n'est que le premier d'une longue série de symposiums dont l'objet est de traiter de la question inhérente à la réforme du secteur de la communication. En effet, selon des échos émanant d'une source proche de ce département, Ammar Belhimer enchaînera des ateliers à cet effet, 13 en tout, sous la thématique générale «état des lieux et perspectives».

On nous apprend également que le ministère de la Communication se fixe,

dans un premier temps, le but de cerner et d'appréhender les difficultés qui marquent le secteur, tentant d'apporter, par le biais des experts, des solutions adaptées à la réalité du terrain. Et ce, avant le début du mois de Ramadhan, soit une période s'étalant sur deux mois, d'après la même source. Dans cette même optique, le département compte enchaîner avec un nouveau symposium qui passera au crible l'état des lieux du champ audiovisuel. Sur cette lancée, les responsables du ministère ne négligeront pas la presse spécialisée qui sera au menu des discussions dans un autre atelier.

Sur le plan régional, là encore, des rencontres distinctes seront consacrées pour chacune des régions du Sud, de l'Est, de l'Ouest et enfin du Centre. A l'issue de cette série de rencontres, un rapport final sera dressé sur la situation globale de la presse et des médias en Algérie, le tout en

un temps bien défini. Ce n'est qu'après cela que le ministère sera en mesure d'envisager de sortir des champs théoriques de la réforme intégrale du secteur de la communication. Cela implique la mise en pratique des engagements du gouvernement, faits dans le sens d'une amélioration palpable en temps réel.

Ammar Belhimer prévoit dans ce contexte de commencer par constituer «le Conseil national de la presse», composé par les professionnels, lequel se substituera à l'Autorité de régulation de la presse écrite qui n'a jamais été installée du reste. Précisons que c'est par son intermédiaire que la carte professionnelle sera établie, notamment à travers l'installation d'une commission paritaire chargée de l'élaboration de cette carte. Dans la foulée, le ministre abordera une autre question très sensible, celle de la loi régissant la publicité.

Un autre atelier sera, par conséquent, organisé afin de soumettre ce volet à débat. Il est indispensable de faire remarquer que le projet de loi qui s'y réfère a été bloqué depuis l'année 2000 au Sénat par le Président déchu Abdelaziz Bouteflika. Ce dossier n'a, d'ailleurs, connu aucune évolution d'ordre majeur depuis.

On rappellera, dans ce sillage, que le gouvernement par intérim de Bedoui avait annoncé, en avril dernier, «l'adoption de la transparence et de l'objectivité dans l'attribution de la publicité publique». Aussi, est-il prévu, selon la même indiscretion, un autre atelier qui sera consacré à la question du sondage, un domaine qui n'a jamais été réglementé en Algérie.

On nous confie, d'ailleurs, qu'à travers cet atelier, l'on prévoit la mise en place d'un organisme national chargé des sondages.

M. Z.

**ABDERRAHMANE
SIDINI, REPRÉSENTANT
DU MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR :**

**«La libéralisation
du code
des collectivités
locales est une
priorité»**

Le directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Abderrahmane Sidini, a soutenu, hier lundi, qu'une nouvelle approche s'installe en plaçant le citoyen au cœur des préoccupations en vue de satisfaire ses besoins basiques avant de s'attaquer aux problèmes de développement.

Mettant l'accent sur le rôle des programmes PCD et PSD dans la promotion de l'emploi et répondre aux besoins locaux des citoyens, M. Sidini a précisé, à l'occasion de son passage à l'émission «l'Invité de la rédaction» de la Radio Chaîne 3, que la stratégie de développement adoptée par le gouvernement placera le citoyen au cœur des préoccupations. L'un des ateliers gouvernement/walis cherchera «à placer le niveau de vie et le cadre de vie du citoyen au centre des nouveaux plans de développement», a-t-il lancé et d'insister pour dire qu'«au lieu de s'intéresser beaucoup plus à la mobilisation de la ressource financière, nous allons nous orienter davantage vers l'élaboration de plan de développement de proximité visant directement le niveau de vie du citoyen».

Pour le représentant du ministère de l'Intérieur, les ressources financières existent, notamment les PCD (programmes cumulés de développement), les programmes sectoriels, la Caisse de garantie solidarité, et en plus de tout cela, «il faut rationaliser les dépenses et essayer d'explorer toutes les niches pour optimiser le financement des actions de développement local».

Abordant la question de la libéralisation du code de la fiscalité locale en instance depuis quelques années déjà au niveau du ministère de l'Intérieur, M. Sidini affirmera qu'«effectivement, c'est une des actions prioritaires du ministère et qui s'inscrit dans le cadre du nouveau plan d'action du gouvernement.» Il est à préciser qu'un projet de loi portant sur la fiscalité locale est sur le point d'être préparé pour pallier les lacunes enregistrées depuis l'indépendance en matière de fiscalité des collectivités locales (communes et wilayas).

En effet, la structure des recettes des communes fait apparaître la forte dépendance des collectivités locales du financement qu'elles reçoivent de l'État. Ainsi, avec le code des collectivités locales qui sera libéré prochainement, «une nouvelle vision va approfondir les missions et les compétences des assemblées élues et les faire accompagner par les ressources financières correspondantes» selon l'invité de la radio qui expliquera encore : «C'est concrétiser ainsi le principe de transférer une mission et transférer les moyens de sa mise en œuvre.» A vrai dire, des réformes profondes dans la gestion des ressources des collectivités locales vont être lancées afin de permettre une plus grande autonomie dans le financement en s'éloignant du budget de l'État.

Selon le représentant du ministère de l'Intérieur, le dynamisme d'une commune lui permet de développer son portefeuille en matière de foncier industriel. Il fera part également de la volonté de «transférer davantage de prérogatives centrales au niveau local en les soutenant par les moyens matériels et humains nécessaires», tout en associant les communes dans la définition des priorités au niveau local, conformément à une vision nationale permettant la concrétisation des objectifs de la décentralisation de la gestion.

Ilhem Tir

ENTRAVES AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les textes de loi pointés du doigt

Les milliards injectés dans les programmes au niveau local resteront sans impact sur l'amélioration du cadre de vie sans une révision de l'arsenal juridique dédié au développement local. De l'aveu même des participants à la rencontre gouvernement-walis, qui a pris fin hier, les textes de loi sont devenus obsolètes et empêchent la mise en place d'un nouveau mode de gouvernance. Réponse du Premier ministre : les textes régissant l'investissement connaîtront des changements. Idem pour le programme de formation au niveau de l'École nationale d'administration.

Nawal Imès- Alger (Le Soir) - Un constat sans appel est établi par les responsables au niveau local : les textes de loi régissant actuellement plusieurs secteurs et dédiés notamment à la gestion au niveau local ne sont plus en mesure de répondre aux attentes. Les six ateliers organisés dans le cadre de la rencontre gouvernement-walis sont unanimes là-dessus qu'il s'agisse de cadre de vie, de foncier, d'urbanisme ou d'accidents de la route. Ceux ayant pris part à l'atelier dédié à l'amélioration du cadre de vie ont mis l'accent sur l'impact négatif de certains textes sur la résorption des disparités entre régions.

L'état des lieux est sans concession : mauvaise maîtrise des projets et mauvais entretien et exploitation des infrastructures existantes. Les participants estiment nécessaire de réadapter les textes de loi, de mettre en place une banque de données et d'encourager la coopération entre privé-public. Il s'agit également de redéfinir les responsabilités au niveau local avec une plus grande décentralisation et participation des citoyens. La solidarité entre communes est recommandée tout comme la mise en place d'une banque pour soutenir les projets au niveau local et l'amélioration de la fiscalité locale.

En matière de foncier, la législation est également pointée du doigt pour son instabilité. Les walis ont réclamé plus de précisions dans les prérogatives et la désignation d'un centre de décision pour l'octroi du foncier au niveau local mais également la définition d'un barème devant permettre de classer les projets en fonction de leurs intérêts. La forte mobilisation du foncier pour les besoins du logement n'a pas été sans impact sur l'urbanisme. Résultats : des opérations de relogement souvent anarchiques et à l'origine de l'émergence de véritables



Une rencontre pour un nouveau mode de gouvernance.

foyers de tensions dans des quartiers dépourvus de toutes commodités. La sécurité routière, placée au rang des priorités, a fait l'objet d'un atelier. Les participants ont recommandé, entre autres, d'encourager le transport en commun, de réviser la formation des formateurs mais également le processus d'obtention du permis et la révision des amendes à la hausse. A ces doléances, le Premier ministre répond en précisant, une fois de plus, les priorités de son gouvernement, rappelant l'urgence de prendre en charge les zones les moins favorisées afin que la justice sociale ne reste pas au stade du simple concept.

Le Premier ministre dit attendre des walis des programmes bien définis pour y améliorer l'état des routes, le raccordement au gaz et électricité mais également en y assurant la restauration et le transport scolaires. Pas moins de 100 milliards de dollars seront mobilisés mais des délais seront impartis et les responsables locaux sont

tenus de s'y conformer. Il leur est demandé de rompre avec la bureaucratie et de privilégier le travail de terrain. L'exécutif, de son côté, s'engage à faire de l'investissement une de ses autres priorités en levant «rapidement» les obstacles qui entravent l'investissement, notamment en matière de foncier en révisant les textes devant permettre d'accélérer le traitement des dossiers investisseurs. S'adressant aux walis, Djerad leur dira qu'ils ont obligation de prendre leurs responsabilités pour mettre en œuvre un nouveau mode de gouvernance en étant une force de proposition et de changement. Pour y arriver, le programme de formation au sein de l'École nationale d'administration (ENA) connaîtra des changements avec pour objectif de nouvelles promotions de cadres avec des visions tout aussi nouvelles. Se disant «optimiste», Djerad avertit les walis que leur travail fera l'objet d'une évaluation continue.

N. I.

Tebboune s'est réuni avec les walis à la présidence

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a tenu, lundi, au siège de la présidence, une réunion avec les walis de la République à l'issue de la rencontre gouvernement-walis, a indiqué un communiqué de la présidence. Lors de cette réunion, qui a eu lieu en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, et du médiateur de la République, Karim Younés, «M. Tebboune a écouté les préoccupations des walis et réitéré les orientations contenues dans son allocution d'ouverture, dimanche, de la rencontre gouvernement-walis», a ajouté la même source. «Partant de sa longue expérience sur le terrain, le président de la République a donné des orientations complémentaires pour une meilleure maîtrise du traitement des problèmes de développement en vue de renforcer le rôle économique des collectivités locales et d'aider les start-up à la création d'opportunités d'emplois et de richesses pour lutter contre le chômage et améliorer la vie des citoyens et leur cadre de vie à la faveur d'un développement national équilibré éliminant les disparités sociales et encourageant les compétences nationales», a conclu le communiqué.

APS

BACHIR MESSAITFA L'A ANNONCÉ HIER

**Le projet «Vision Algérie 2035»
est en phase de finalisation**

Le ministre délégué chargé des Statistiques et de la Prospective, Bachir Messaitfa, a annoncé hier lundi à Alger que la vision prospective de l'Algérie à l'horizon 2035 est en phase de finalisation, soulignant que cette stratégie sera un «véritable tableau de bord» pour les différents départements ministériels.

S'exprimant en marge des travaux de la rencontre gouvernement-walis, le ministre délégué chargé des Statistiques et de la Prospective a indiqué que la vision prospective de l'Algérie 2035 est en voie de finalisation au niveau de son département, précisant que celle-ci fera l'objet de débats et d'enrichissements lors d'une conférence nationale qui sera organisée prochainement.

A ce sujet, M. Messaitfa a souligné que des experts algériens vivant en Algérie et à l'étranger, ainsi que des repré-

sentants des ministères et des administrations locales seront associés à cette rencontre, sans dévoiler la date et le lieu de cette conférence.

Selon le ministre délégué, les participants devront formuler une série de recommandations et de propositions dans le cadre de cette vision prospective, précisant que celle-ci sera «une première pour l'Algérie».

S'agissant des autres chantiers de son secteur, il a cité le lancement de l'opération de recensement de la population algérienne dont les résultats

devront être dévoilés durant le quatrième trimestre de l'année en cours pour permettre au gouvernement et aux différents intervenants d'avoir des informations et des statistiques précises concernant l'état de la population. L'autre chantier annoncé par M. Messaitfa est celui de la mise en place des structures locales chargées des statistiques et de la prospection, rappelant à ce propos que le président de la République Abdelmadjid Tebboune avait insisté sur l'importance de disposer de statistiques actualisées et exactes notamment en ce qui concerne l'état de la population, la situation des demandeurs d'emploi, le nombre de malades chroniques et la scolarisation des enfants,

ainsi que la situation sociale de personnes en difficulté. S'agissant de la rencontre gouvernement-walis, il a salué le discours du président de la République prononcé à l'occasion, faisant observer que l'intervention du chef de l'Etat a permis d'inciter les enjeux et les responsabilités en particulier des autorités locales appelées, a-t-il poursuivi, à s'inscrire dans la vision de développement tracée par le gouvernement. «Il est nécessaire de concrétiser l'ensemble des recommandations émises dans le cadre des travaux des ateliers mis en place lors de cette réunion. Avec la volonté politique et les atouts dont dispose le pays, nous pouvons aller de l'avant», a-t-il ajouté.

LIMITATION DES CORTÈGES OFFICIELS À ANNABA

Un écho favorable des usagers de la route

La remarque faite par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à propos des pléthoriques cortèges officiels, dépassant parfois 30 véhicules, lors des sorties des walis pour des visites d'inspection dans les communes, a eu un écho favorable chez les citoyens.

Cette remarque, qui constitue en fait une ferme instruction à l'adresse des walis réunis avec le gouvernement au Palais des Nations à Club-des-Pins, a été appréciée à sa juste valeur. Pour ammi Cherif, vieux chauffeur de taxi, «la longueur des cortèges bloquant la circulation automobile ajoutée à l'encombrement et à l'énerverment. Il se trouve parmi les clients des gens malades et des hommes d'affaires qui risquent de rater leur rendez-vous ou leur vol en raison des arrêts intempestifs de la circulation, des fois même bien avant le passage du

cortège officiel, d'une délégation ministérielle». Sur les routes passant devant des localités dépourvues d'un transport public régulier ou qui attendent durant des heures un hypothétique moyen de locomotion, ces processions constituées de véhicules luxueux pour la plupart, avec souvent à bord que le chauffeur, ne peuvent qu'attiser la colère des conducteurs.

Même la corporation des gens de la presse écrite, audiovisuelle et en ligne, confinés dans un minibus placé souvent à l'arrière du cortège, arrivent difficilement à suivre la visite, ils doivent rattraper la délégation officielle après une trotte de près de 100 mètres.

En plus, ils doivent jouer des coudes pour se rapprocher du ministre ou du wali pour accomplir leur mission. Et pour cause, la présence en nombre de personnes qui n'ont rien à faire sur les lieux. Donc la recommandation du



Photo: DR

Président aux walis d'avoir recours à des bus pour les sorties officielles d'inspection, au-delà des gains en carburant et en maintenance des voitures de l'État qu'elle génère, participera, à

ne pas en douter, à plus de fluidité de la circulation et, par conséquent, à la satisfaction des usagers de la route.

A. Bouacha

AÏN-SEFRA

Forcés de céder leurs terres, les propriétaires exigent leur indemnisation

Les propriétaires des terrains situés sur la plaine de Aïn-Archeg (Aïn-Séfra) demandent à être indemnisés, après le passage du nouveau réseau de canalisation des eaux usées de la ville vers la station d'épuration (STEP). Cette décision avait déjà provoqué un tollé en 1974 et 1988, notamment chez les héritiers de la famille Belaredj, qui disposent d'une grande superficie actée du 14 mars 1947.

Cette année aussi, un nouveau passage du réseau vient de cibler les vergers de Aïn-Archeg. Encore une fois, la famille Belaredj doit céder une parcelle de 5 000 m² de son périmètre global, au profit de la Direction des ressources en eau chargée du projet. Après une expertise foncière agricole faite par un expert désigné en la circonstance et une rencontre avec le directeur des ressources en eau de la wilaya, les propriétaires viennent de saisir le premier responsable de la wilaya, pour une éventuelle indemnisation.

B. Henine

EL-BAYADH

Le P/APC de Chellala suspendu de ses fonctions

Le chef de l'exécutif de la wilaya d'El-Bayadh a mis fin, jeudi dernier, aux fonctions du P/APC de Chellala, une commune située sur la chaîne des monts des Ksour, relevant de la wilaya. Ce dernier est poursuivi par la justice dans une affaire le liant à un citoyen.

La genèse du dossier remonte aux dernières élections municipales, soit à plus de 2 ans, lorsqu'un citoyen a porté plainte contre le maire auprès du tribunal de Bougtob contre l'ex-maire à qui il aurait promis de le placer en tête de liste lors des élections communales.

B. H.

BLIDA

Une immigrante africaine accouche dans une ambulance

Une immigrante africaine, âgée de 27 ans, a accouché, dimanche dernier, à 18 h, dans une ambulance de la Protection civile de Blida.

Alertés par les citoyens qui avaient constaté que la ressortissante, allongée à même le sol, souffrait le martyre, les pompiers sont intervenus à temps pour aider la maman avec l'assistance d'un médecin.

Le nouveau-né, une petite fille, a été prénommé Fatma-Zohra. Selon le docteur, elle se porte à merveille.

La mère et son bébé ont été évacués à l'hôpital Ben-Boulaïd pour une prise en charge.

M. B.

Mildiou de la pomme de terre, la DSA rassure

Que les consommateurs soient rassurés, le mildiou de la pomme de terre n'a pas touché les cultures à Mostaganem.

A l'approche de la récolte de la pomme de terre de saison qui se fera le mois d'avril prochain, des inconnus malveillants tentent de déstabiliser le marché pour donner de fausses informations en déclarant que quelques foyers ont été repérés dans le bassin maraîcher de Bouguirat.

Selon la déclaration de M. Messaoui Mehdi, directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya, «il n'existe aucune alerte détectant une quelconque maladie et cette fausse information est une stratégie pour fragiliser les prix de la pomme de terre. Les agronomes ont tout le temps prodigué des conseils et instructions techniques aux fellahs. La sensibilisation permet d'orienter

rapidement les interventions dans les cultures et le choix des types de produits fongicides utilisés pour réduire, en cas de maladie, les risques de contamination». Le

DSA a, en outre, déclaré que 16 000 hectares sont réservés à la culture de la pomme de terre à Mostaganem avec une production de 2 millions de quintaux.

Cette importante quantité commence à éveiller les convoitises des spéculateurs pour déstabiliser le marché local et

installer la panique. Afin de s'assurer de la bonne santé des cultures, la Direction des services agricoles a dépêché une équipe de spécialistes pluridisciplinaires pour vérifier l'état des parcelles et aucune anomalie n'a été décelée.

A. Bensadok

FORAGE ILLICITE DE PUIITS

Arrestation de quatre foreurs

Les forages illicites de puits continuent à prendre de l'ampleur dans la wilaya de Mostaganem, malgré les appels lancés par la Direction de l'hydraulique qui a, maintes fois, dénoncé cette pratique.

Selon le communiqué du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale, 4 personnes ont été arrêtées en flagrant délit par les gendarmes dans 2 opérations distinctes de forage de puits, sans autorisation dans des exploitations agricoles à Beni Yahia et à Sirat. Des équipements, comme des groupes électrogènes, des sondes et autres matériels, ont été saisis. Les auteurs ainsi que les agriculteurs propriétaires des lieux ont été présentés devant la justice.

A. B.

JIJEL

Démantèlement d'un réseau national de trafic de véhicules à Taher

La Brigade de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Taher a procédé au démantèlement, ces derniers jours, d'un réseau national de trafic de véhicules de marques européennes, a-t-on appris auprès de la cellule de communication.

La même source ajoute que le réseau est composé de dix membres, issus de différentes régions du pays, qui introduisait des véhicules des pays étrangers pour les mettre en circulation sous de faux numéros d'immatriculation.

Ainsi après investigations, 4 membres de la bande, âgés de 33 à 57 ans, dont un ancien repris de justice, un fonctionnaire commu-

nal d'une wilaya du centre du pays ont été arrêtés et des véhicules saisis. Les autres com-

plices ont été présentés devant les instances judiciaires, et doivent répondre des chefs d'inculpation de vente illégale de véhicules et non-respect des procédures douanières concernant des véhicules de marques étrangères clandestinement intro-

duites en Algérie. La même source révèle qu'un membre a été placé en détention provisoire, alors que les trois autres sont sous contrôle judiciaire. Les recherches se poursuivent pour arrêter le reste du groupe.

B. M. C.

Le corps du jeune pêcheur porté disparu au large de Ziama-Mansouriah retrouvé à Melbou

Le corps sans vie du pêcheur Sami, âgé de 23 ans, originaire du quartier de Tercha, relevant de la commune de Ziama-Mansouriah, porté disparu le 15 janvier dernier, a été repêché par la Protection civile au large de la plage de Melbou, dans la wilaya de Béjaïa, a-t-on appris d'une source proche de la famille.

La dépouille mortelle a été acheminée à la morgue de l'hôpital de Béjaïa, en attendant son enterrement dans sa commune natale, Ziama-Mansouriah.

B. M. C.

TÉBESSA

Un ressortissant tunisien arrêté en possession de psychotropes

Un ressortissant tunisien, âgé de 53 ans, a été arrêté, samedi, par les éléments de la Sûreté du 5e arrondissement du chef-lieu de la wilaya, en patrouille à la gare routière.

Lors d'un contrôle de routine, les policiers ont intercepté une personne suspecte qui rôdait sur les quais. Au moment d'une fouille corporelle, les limiers

de la police ont découvert 200 capsules de produits anesthésiques et 200 anneaux en argent massif et une somme d'argent estimée à près de 10 000 dinars tunisiens. Le contrevenant a été conduit au siège de l'arrondissement. Après son audition, le mis en cause a été placé en garde à vue.

Maalem Hafid

UNIVERSITÉ DJILALI-BOUNAÂMA DE KHEMIS MILIANA

Projet Prima, acte II, entamé

Le projet, soumis par une équipe de chercheurs que dirige le D^r Richa Amina, a suscité l'intérêt de la Fondation Prima qui l'a sélectionné et retenu parmi quelque 800 autres projets formulés par de nombreux pays à travers le monde en réponse à l'offre d'appels de 2018.

Il faut savoir que la Fondation Prima est chargée de gérer l'attribution des fonds de soutien à des projets de développement, des fonds provenant en grande partie de l'Union européenne et la contribution de l'Etat algérien.

De ce fait, le projet de l'université Djilali-Bounaâma a obtenu une subvention de 300 000 euros qui est destinée non pas à la recherche pour la recherche, mais à l'application et à la concrétisation des résultats des recherches sur le terrain au profit encore une fois du développement local. L'équipe travaille en collaboration avec plusieurs partenaires dont une cellule installée dans la région de Murcia en Espagne, un partenaire allemand, un partenaire turc et un partenaire de l'université d'Oran pour la gestion numérique.

En quoi consiste ce projet et pourquoi l'université de Khemis-Miliana ? D'abord parce que la wilaya de Aïn Defla est une wilaya à vocation agricole par excellence et dans plusieurs filières, disposant d'immenses superficies de terres fertiles, mais aussi de ressources hydriques importantes générées par 4 grands barrages et une dizaine de retenues collinaires. Il se trouve aussi que ces avantages sont

sous-exploités ou mal exploités tels le gaspillage de l'eau, l'énergie électrique, l'utilisation abusive d'intrants chimiques, et la pratique de l'exploitation hors sol (les exploitants n'étant pas propriétaires des terres mais locataires). le projet initié par le collectif de chercheurs a pour objectif principal de pallier tous ces aléas par l'introduction de nouveaux processus de production plus rationnels et plus scientifiques.

Ces grands thèmes ont été débattus lors de la dernière réunion de coordination qui s'est tenue au niveau du laboratoire de recherches que dirige le D^r Richa Amina. Une réunion à laquelle ont pris part le recteur de l'université, M. Aïlem, des cadres scientifiques et des représentants de la presse locale et nationale.

Lors de cette rencontre, il a été rappelé le processus et les démarches entreprises par le D^r Richa et son équipe pour l'obtention du soutien de la Fondation Prima qui a souligné que la porte reste ouverte à d'autres groupes, porteurs de projets qui seront jugés innovants et viables.

Le second volet a porté sur le passage de la section 1 de la concrétisation du projet à la section 2., qui, elle, a débuté avec la réalisation d'une serre d'expéri-



Photos : DR

mentation de cultures sans sol où le cycle végétal sera assuré et développé dans une solution liquide contenant tous les ingrédients nécessaires et utiles à même de maximiser le rendement de la plante (fraise, laitue... pour commencer). Il s'agit d'une serre entièrement automatisée via le

numérique et gérée par une plateforme informatique à distance grâce à une multitude de capteurs qui transmettront en live toutes les données qui conditionneront l'intervention des scientifiques, les données portant sur les températures, la teneur des éléments nutritifs nécessaires à la plante,

(hygrométrie, température, besoins hydriques...). On indique que cette serre utilisera l'énergie photovoltaïque qui pourra aussi alimenter en énergie électrique, en partie, l'université elle-même.

En plus de cette serre qui servira à démontrer l'efficacité de ce nouveau procès de production, on compte 4 partenaires grands exploitants agricoles de la région qui ont accepté d'utiliser les méthodes scientifiques que propose le projet. 4 exploitants dont l'un exploite quelque 1 500 ha.

A titre expérimental, il a été révélé qu'en laboratoire, on est arrivé à produire de l'orge à haut rendement, et en 11 jours.

On peut alors s'imaginer l'apport de la dimension scientifique et son impact sur la production agricole qui vise à réaliser l'auto-satisfaction alimentaire du pays si de telles méthodes venaient à être généralisées.

Karim O.

CHLEF

Un colis de près de 40 kg de kif rejeté par la mer à Abou-el-Hassan

Suite à une information parvenue aux services de la Sûreté de daïra de Abou-el-Hassan, faisant état du rejet par la mer d'un colis qui a échoué sur le rivage, une équipe de policiers s'est rendue samedi dernier dans la localité des Terghnia, située à l'est de la commune de Ténès. En fait de colis, il s'agissait d'une caisse contenant des sachets étanches, bien arrimés par des élastiques et remplis de kif traité, soit 37,600 kg qui ont été récupérés sur le rivage. Selon une source policière, le procureur de la République, territorialement compétent, a ordonné l'ouverture d'une enquête pour faire toute la lumière sur cette affaire.

K. O.

ORAN

Suspicion de la grippe H1N1, décès des 2 patients

Hier lundi, nous avons appris de source hospitalière que les deux patients dont nous relations, dans nos précédentes éditions, une suspicion de la grippe H1N1 et hospitalisés dans le service de réanimation, sont malheureusement décédés. Il s'agit, pour rappel, d'une femme aide-soignante au service de cardiologie du Chuo décédée ce dimanche et d'un adolescent, mort, quant à lui, durant le week-end. Tous deux n'avaient aucun lien de parenté. Notre source fait état d'un autre décès survenu aux UMC du même établissement hospitalier, d'une patiente âgée de 25 ans et qui présentait les mêmes symptômes. Seules les analyses détermineront la cause exacte du décès, et si réellement il s'agit d'un 3^e cas de suspicion de grippe H1N1. Officiellement, concernant les deux personnes décédées, l'on évoque toujours deux cas de grippe sévère.

A. B.

RELIZANE

Découverte du corps sans vie d'une vieille femme à Mazouna

Une femme âgée de 92 ans a été retrouvée sans vie dans la soirée de dimanche, en son domicile au village Tamda dans la commune de Mazouna, à une soixantaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya, apprend-on de la cellule de communication de la Protection civile.

La vieille femme, vivant seule, a été découverte allongée par terre, à plat ventre devant son kanoun par les éléments de l'unité de la Protection civile de la ville, alertée par les voisins de la victime.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de ce drame.

A. Rahmane

AÏN-TÉMOUCHENT

Distribution prochaine de 364 logements à El-Amria

La commune d'El Amria, dans la wilaya d'Aïn-Témouchent, a recensé 250 logements de type promotionnel et 20 autres de type rural dans la localité de Rouaïba, selon M. Saïd Horch président de l'APC de la commune qui ajoute que 364 unités seront distribuées prochainement, dont 264 de type public locatif et 100 destinées à éradiquer l'habitat précaire.

Les travaux d'aménagement extérieur devront être achevés vers la fin du mois de février et début mars.

Une opération similaire devra être effectuée pour ce qui concerne les 200 autres unités au mois de mai prochain, rapporte le même responsable. La commune d'El-Amria a recensé en tout 674 logements sociaux pour éradiquer l'habitat précaire, les mêmes services comptent distribuer au mois

de mars prochain 264 logements sociaux, tandis que les 210 restants devront être aménagés pour être livrés au mois d'avril prochain ou au plus tard au mois de mai. Sur le même volet, le maire demande aux citoyens d'être patients du fait que ses services ont distribué récemment 217 unités en attendant la distribution de 20 logements ruraux dans la localité de Rouaïba, ces logements



sont fins prêts contrairement aux localités de Magra et Kouamlija qui ne dispo-

sent pas d'espaces immobiliers.

S. B.

CHAMBRE DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS D'EL-TARF

20 cadres comptables en conclave

Le grand amphithéâtre du Centre islamique situé au centre-ville d'El-Tarf abrite, durant trois jours, les 17, 18 et 19 février, un cycle de formation au système comptable et foncier (SCF) au profit de 20 cadres comptables venus de 20 wilayas de l'est du pays.

Cette formation, qui est encadrée par des experts comptables et des informaticiens chevronnés, permettra

aux participants de s'initier aux nouvelles techniques comptables qui sont usitées de par le monde et ce, avec des exercices de simulation et des exemples types. Selon le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers, M. Bounab, « cette formation vient à point nommé, du fait que 60% des comptables sont de nouvelles recrues dans le secteur. C'est, également, une occasion d'unifier et de

mettre à jour les connaissances financières de nos comptables et d'uniformiser les rapports ayant trait aux comptes et classes comptables.

Dans le même sillage, cette formation permettra de prendre connaissance du système d'information mis en place par la tutelle, ayant trait au système comptable, la gestion des stocks et la gestion du personnel ».

Daoud Allam

BOIRE OU NON

Une panique toujours

« La majorité des boissons proposées sur le marché national ne sont pas conformes aux normes et peuvent ainsi causer des maladies dangereuses », répond un médecin bactériologiste que nous avons interrogé au laboratoire de chimie-thérapeutique-clinique (biologie-réanimatrice) au CHU d'Oran.

« L'eau est indispensable à la nutrition et à la santé publique en Algérie et presque toutes les branches de l'économie en dépendent.

Or, l'eau contaminée est responsable de 80% de toutes les maladies et plus des 3/4 de la population rurale ne disposent pas d'eau salubre et potable. » C'est ainsi qu'une étude scientifique récente présente le problème de l'eau en Algérie. Cette étude classe, pour le besoin de ses enquêtes, les indices de la qualité de l'eau en 3 catégories. Une première catégorie comprend 13 indices de qualité de base, représentant les paramètres considérés comme importants pour une évaluation générale de la qualité de l'eau.

Citons parmi ces paramètres la température, le pH, la conductivité, l'oxygène dissous, les chlorures, les solides en sus-

nous est imparti d'étudier tous les détails.

Nous n'étudierons donc que les aspects généraux essentiels.

La contamination microbienne de l'eau

L'eau peut véhiculer n'importe quel germe de la microbiologie médicale (bactéries, virus et parasites mono ou pluricellulaires) : il faut et il suffit simplement qu'un germe puisse vivre quelque temps dans l'eau, le temps de son transfert d'un hôte malade à un hôte sain.

Ce sont les germes résistants ou possédant des formes de résistance appropriée telles que spores, kystes, œufs, qui seront véhiculés le plus longtemps, occasionnant une fréquence plus grande des infections qu'ils provoquent. La recherche systématique de tous les germes à caractère pathogène est une entreprise longue et difficile à cause :

1) d'abord du grand nombre de germes à rechercher ;

2) de l'extrême dispersion ou dilution le plus souvent de ces germes dans l'eau souillée ;

3) du manque de milieux appropriés à mettre en œuvre pour une identification

L'eau peut véhiculer n'importe quel germe de la microbiologie médicale (bactéries, virus et parasites mono ou pluricellulaires) : il faut et il suffit simplement qu'un germe puisse vivre quelque temps dans l'eau, le temps de son transfert d'un hôte malade à un hôte sain.

pension et les coliformes fécaux.

Une deuxième catégorie comporte des déterminants d'importance mondiale comprenant des polluants durables et toxiques, tels que le cadmium, le mercure, le plomb et les composés organochlorés qui sont susceptibles d'être transportés sur de grandes distances et de s'accumuler dans l'organisme.

Une troisième et dernière catégorie est composée de déterminants dont l'étude est facultative et qui revêtent tous un intérêt local. Ils sont au nombre de 37. On peut citer entre autres le carbone organique total, les tensio-actifs non ioniques et anioniques, le chrome total, le chrome VI, l'arsenic, le bore, le sélénium, les cyanures, les phénols et les streptocoques fécaux.

Le programme de l'OMS n'impose pas la détermination de tous les paramètres (60 environ au total) dans chacun des trois réservoirs hydriques naturels pris en considération, à savoir les cours d'eau, les lacs et les aquifères. Par exemple, la chlorophylle X ne doit être mesurée que dans les lacs, les matériaux en suspension dans les cours d'eau et les fluorures dans les aquifères.

Cette classification met en relief les trois principaux types de contamination qui risquent de rendre une eau dangereuse pour la consommation :

- 1) contamination microbienne ;
- 2) contamination chimique d'origine naturelle ;
- 3) contamination physico-chimique due aux activités humaines.

Nous ne pouvons dans le temps qui

rapide de certains germes.

C'est pour ces raisons, qu'en dehors de circonstances spécifiques, on a recours à des procédés indirects pour déceler une contamination microbienne dangereuse.

Comme les maladies les plus fréquemment transmises par l'eau sont celles provoquées par des germes ou des parasites entéro-pathogènes, on recherchera les germes d'accompagnement dans les selles, qui constituent la flore intestinale habituelle, assez résistants et infiniment plus nombreux.

L'OMS préconise la recherche des coliformes fécaux plus spécifiques que les streptocoques fécaux qui possèdent certaines caractéristiques, communes des streptocoques du groupe D dont certains sont d'origine autre qu'humaine.

Quant aux anaérobies sporités, ils ont perdu de leur intérêt, car ce sont des germes telluriques ubiquitaires qu'il n'est pas toujours aisé d'identifier avec précision.

Lorsque des coliformes fécaux sont décelés, toutes les suppositions sont permises : l'eau peut contenir des germes entéro-pathogènes ou non. Selon qu'elle ait été contaminée par un malade ou un porteur sain (ce qui revient au même) ou par un individu sain non porteur de germe qui n'a communiqué à l'eau que ses coliformes fécaux inoffensifs.

Peut-on maintenant affirmer qu'une eau sans coliformes n'est pas contaminée ?

On ne peut l'affirmer, car

1) elle peut contenir des germes plus résistants pathogènes qui persistent après la disparition des germes fécaux ;

2) elle peut avoir été souillée par d'autres déjections que fécales (expectoration, urines, pus etc.) qui ne contiennent pas de germes fécaux, mais qui peuvent être bourrées de bactéries ou de parasites pathogènes.

Cela montre quelles sont les limites de confiance et la fiabilité relative de la colimétrie des eaux devenue un contrôle bactériologique routinier pour la surveillance de l'eau.

Ceci explique également la nécessité d'un traitement systématique pour l'aseptisation des eaux de boisson que la recherche des germes fécaux soit positive ou non. A la limite et en toute logique, on peut s'interroger sur l'utilité d'une telle recherche, en dehors des enquêtes statistiques de pollution.

Pour l'aseptisation des eaux, il existe maintenant diverses méthodes physiques, telles que l'ultrafiltration, le rayonnement UV ou gamma, mais elles ne sont pas encore mises en œuvre, à ma connaissance, aussi bien dans notre pays que dans beaucoup de pays avancés.

Le procédé le plus répandu car le moins onéreux est malheureusement le plus archaïque, le plus désagréable et qui présente la toxicité la plus sensible. Il a recours aux propriétés antiseptiques des hypochlorites alcalins (principe actif des solutions de Labarraque et de Dakin).

Ce procédé utilisé pour la première fois aux EU amélioré ensuite en 1916 par l'Américain Bunau Varila n'a pas varié depuis. Il suscite quelques remarques :

1) Pour obtenir un effet antiseptique foudroyant pour tous les germes, il faut une concentration d'hypochlorite voisine de celle du Dakin. Ce n'est pas possible pour des raisons évidentes. On se contentera alors de maintenir un léger excès de chlore actif, de l'ordre d'une fraction de mg par litre, de manière à ne pas trop altérer le goût de l'eau et à ne pas trop abîmer la muqueuse gastrique.

Le temps de contact nécessaire pour

Les canalisations en cuivre ou en fer galvanisé et en plomb peuvent céder leurs éléments à l'eau, généralement à l'état de traces. Le cuivre et le zinc ne sont pas nocifs dans ce cas. Le cuivre est utile à l'érythropoïèse et le zinc entre dans la constitution d'enzymes de l'organisme.

détruire la plupart des germes pathogènes peut être plus ou moins long, selon le pH de l'eau et la température.

En effet, le potentiel d'oxydation de l'hypochlorite varie avec le pH de 1,63 U en milieu acide à 0,88 V en milieu neutre. Comme le pouvoir antiseptique suit le pouvoir oxydant, il en résultera, selon le pH, des temps plus ou moins longs selon les lots d'eau à traiter pour obtenir cette stérilisation.

2) À ces faibles concentrations d'hypochlorite des germes sous certaines formes peuvent ne pas être affectés, c'est le cas des kystes et œufs de parasites et de germes à enveloppe, à membrane renfor-

cé tels que certains virus, les mycobactéries, etc.

3) L'action du chlore sur les matières organiques en solution dans l'eau aboutit à la formation d'organochlorés, d'érine ; appartenant à la catégorie II de la classification de l'OMS des composés polluants à effet durable, cumulatif et toxique.

4) Enfin, il faut citer le procédé d'aseptisation le plus simple, le plus ancien et très efficace, surtout en période de risque, pendant une épidémie : c'est l'ébullition prolongée de l'eau, qui coagule les protéines, c'est-à-dire qui provoque la mort des microbes par cuisson. Il dénature le goût de l'eau, mais il l'adoucit par précipitation du carburant de calcium. Il suffit après refroidissement de l'agiter pour lui restituer son oxygène dissout.

Voyons maintenant les contaminations chimiques intestinales d'origine naturelle :

Ce sont principalement des éléments chimiques minéraux empruntés par l'eau à l'environnement géologique. Ils font partie jusqu'à une certaine concentration de la composition des eaux potables, et selon leur nature et leur concentration quelques-uns ont une action sinaitique sur l'organisme. L'eau potable leur doit son goût agréable et sa digestibilité. Énumérons-les rapidement :

Na+ et K+ éléments constitutifs de l'organisme. Une eau qui contient du sodium étanche mieux la soif que celle qui n'en contient pas.

Les alcalino-téneux. Ca++ et MS++. Lorsqu'ils sont en excès, ils font partie des éléments qui communiquent à l'eau de la dureté.

L'excès de magnésium, dans certaines eaux minérales, communique à l'eau une saveur amère et la rend laxative.

L'absence complète de calcium, exemples : une eau permutée de l'aquifère en terrain granitique favoriserait, d'après des chercheurs, la fréquence des maladies cardio-vasculaires. Le fer est apporté, quant à lui, par le contact de l'eau soit avec des minerais d'oxyde ferrique

soit par la rouille qui se forme dans les canalisations contenant du fer.

Ces eaux qui en contiennent se troublent au repos par formation de flocon, d'hydrate ferrique. Cet élément est bénéfique pour l'organisme malgré l'hétérogénéité et le goût métallique qu'il communique à l'eau.

L'ion phosphate à concentration raisonnable est un élément bénéfique, mais à condition aussi qu'il provienne de l'environnement géologique et non pas des phosphates toujours impurs ajoutés au sol comme amendement ou d'une pollution par les lessives ménagères aux polyphosphates.

Par P^r Yahia Dellaoui

L'EAU DU ROBINET

d'actualité en Algérie !

L'ion fluorure est bénéfique jusqu'à une concentration limite au-delà de laquelle il devient nocif. Il est dans l'eau sous forme d'ion fluorure associé aux alcalins terreux, et sous forme de complexe hexafluorosilicate, ce dernier est moins soluble. La solubilité maximum du fluorure de calcium dans l'eau est de 15 mg/L : l'effet nocif de cet élément commence à se manifester au-delà de 1 mg/l.

Deux oligoéléments utiles peuvent se trouver dans l'eau naturelle :

- l'iode dont l'absence complète coïncide souvent avec une fréquence plus sensible des goitres,

- le manganèse qui, à l'état de traces, peut être considéré comme un oligo-élément utile : il entre dans la constitution d'enzymes du corps humain. A concentration sensible, il devient toxique.

Un constituant neutre est l'oxygène dissout, c'est un paramètre de la qualité chimique et organoleptique de l'eau. Son absence peut traduire une activité bactérienne anormale dans l'eau qui en est dépourvue.

Éléments dus aux canalisations

Les canalisations en cuivre ou en fer galvanisé et en plomb peuvent céder leurs éléments à l'eau, généralement à l'état de traces. Le cuivre et le zinc ne sont pas nocifs dans ce cas. Le cuivre est utile à l'érythropoïèse et le zinc entre dans la constitution d'enzymes de l'organisme.

Le plomb est généralement indécétable, sauf si le carburant de plomb qui tapisse les tuyaux et qui est totalement insoluble se fragmente et est entraîné vers le robinet.

C'est un polluant toxique d'importance mondiale selon la classification de l'OMS.

Dans les contaminations cliniques indésirables, dans l'eau, un petit groupe possède la particularité d'être à la fois des toxiques et des témoins d'une contamination microbienne récente ou ancienne de l'eau.

Ces composés se forment par oxydo-réduction fermentative de composés minéraux ou organiques du soufre et de l'azote.

Ainsi, les sels ammoniacaux sont produits par des animations oxydatives ; l'ion sulfure est dû à l'action des sulfo-réductases et l'ion nitrite se forme par action sur les nitrates des nitrate-réductases bactériennes.

C'est l'explication générale admise de la présence de ces composés dans l'eau, avec une exception pour les eaux profondes chaudes où ces corps peuvent se

former par oxydoréduction purement chimique. Suit maintenant la longue liste des polluants toxiques inscrite dans les catégories II et III de la nomenclature de l'OMS des indices par l'appréciation de la qualité de l'eau. Quelques-uns ont déjà été cités. Leur origine est quelquefois naturelle telle que le sélénium, mais le plus souvent leur origine est dans les déchets que l'homme rejette au cours de ses activités.

L'eau devient de plus en plus polluée : c'est la conclusion à laquelle ont abouti de multiples enquêtes : la poussée démographique, la forte surcharge des agglomérations, l'occupation de plus en plus grande du terrain en milieu rural ont entraîné, en même temps qu'une consommation accrue d'eau, un rejet de plus en plus important et sans traitement de toutes sortes de déchets et d'eaux usées.

Une maigre consolation, même les pays avancés n'ont pas encore complètement réglé les problèmes posés par les eaux usées, dont le traitement d'épuration nécessite des installations d'un coût considérable.

En Algérie, ces installations d'épuration sont pratiquement inexistantes, ce qui favorise les infections et les intoxications.

C'est ce problème majeur d'hygiène à l'échelle nationale qu'il nous faudra résoudre dans les plus brefs délais : toute

Dans les eaux minérales fortement gazeuses des contrôles bactériologiques par la recherche aussi bien des germes fécaux que saprophytes aérobies s'avèrent presque toujours négatifs, surtout après quelques jours de conservation. Le CO₂, s'il est sous forte pression, ralentit la vie microbienne et ce faisant finit par la détruire plus ou moins rapidement.

tentative de mettre en place une médecine préventive exige d'abord la solution de ce problème.

Eaux minérales

La nécessité de disposer dans certaines circonstances d'une provision d'eau, la crainte de boire une eau contenant des germes infectieux, malgré la javellisation, l'effet désastreux sur les muqueuses digestives et les mauvais goûts du chlore résiduel et des dérivés organochlorés toxiques auxquels il donne naissance ont poussé les consommateurs à se tourner de plus en plus vers les eaux dites «minérales» conditionnées en bouteilles.

Certaines de ces eaux ont une minéralisation importante ou spéciale : elles ont une prétention médicinale, elles sont souvent gazeuses, car le CO₂ masque bien le goût un peu salé de ces eaux.

D'autres ont une minéralisation normale ou réduite : elles sont dites de table. Elles peuvent être plates (sans gaz) ou gazeuses.

Ces eaux jouissent de la faveur du public qui les croit protégées contre toute pollution grâce à une surveillance chimique et bactériologique censée être constante et grâce aussi à une protection rigoureuse du site de la nappe ou de la source contre toute pollution.

Ces eaux sont naturellement pures en principe et ne nécessitent théoriquement pas l'aseptisation. Malheureusement la surveillance aussi bien analytique que celle du périmètre de protection n'est pas à l'abri d'une défaillance et il arrive, plus souvent qu'on ne le croit, que des eaux minérales, en particulier les eaux plates, soient polluées. Ces eaux se présentent conditionnées dans des emballages en verre ou en matière plastique.

Dans les eaux minérales fortement gazeuses des contrôles bactériologiques par la recherche aussi bien des germes fécaux que saprophytes aérobies s'avèrent presque toujours négatifs, surtout

selon la température entre la masse d'oxygène dissoute et la pression partielle de ce gaz dans l'air environnant. C'est cet oxygène qui permet à une flore exclusivement aérobique de vivre dans l'eau.

L'oxygène dissout inhibe les anaérobies

Le bouchage hermétique va contribuer à faire disparaître toute trace d'oxygène aussi bien en solution qu'à l'état gazeux dans le petit espace aérien compris entre le niveau de l'eau et la capsule étanche, car les bactéries saprophytes aérobies vont l'utiliser jusqu'à la dernière bulle.

Après ça, le milieu devient anaérobie favorisant le développement à partir de leurs formes de résistance des microorganismes adaptés à ce milieu : bacilles telluriques, algues, lydiens, etc. L'eau change non seulement de flore, mais encore décomposition chimique car des phénomènes d'oxydo-réduction des fermentations anaérobies qui vont entraîner quelquefois l'apparition de substances indésirables, malodorantes, (NH₃, H₂S, etc.).

Certains analystes anglo-saxons en particulier vous expliqueront qu'il n'est pas possible d'emprisonner une eau naturelle, milieu vivant et équilibré sans le risque de la voir ressembler bientôt à une eau stagnante dans un trou et certains pays tels que les USA n'autorisent que la mise en bouteille d'eau fortement gazéifiée ou aseptisée par un procédé physico-chimique agréé, et si vous désirez disposer d'une petite réserve transportable d'eau on vous proposera un récipient de la contenance d'un gallon contenant de l'eau traitée, aseptisée.

En conclusion, cet aperçu, à dessein très panoramique, de l'hygiène de l'eau en Algérie montre que cette hygiène soulève de multiples problèmes qui ne sont pas toujours aisés, ni même encore possibles de résoudre. Cet aperçu montre aussi que des efforts de recherche sont encore nécessaires dans deux domaines :

- la lutte contre les pollutions industrielles de plus en plus nombreuses et importantes dans les eaux ;

- dans le recyclage des eaux axées, l'épuration de ces eaux sales et bactériologiquement dangereuses est une condition sine qua non à la mise en place d'une médecine préventive.

Y. D.

(*) Laboratoire de biologie-réanimatrice (CHU Oran).

après quelques jours de conservation.

Le CO₂, s'il est sous forte pression, ralentit la vie microbienne et ce faisant finit par la détruire plus ou moins rapidement. Il n'en est pas de même des eaux plates où l'on retrouve non seulement les germes saprophytes normaux de l'eau qui en contient toujours, mais encore quelques fois des germes de contamination fécale. Ces germes sont dus à des fautes d'hygiène d'un personnel insuffisamment encadré ignorant les règles élémentaires d'hygiène au cours des opérations de mise en bouteille. Examinons maintenant ce qui se passe dans une eau mise en réserve dans un vase clos. A l'air libre, un équilibre s'établit dans l'eau, variable

Le Soir d'Algérie - Espace «Retraite» — e.mail : soiretraite@gmail.com

PRÉSERVATION ET CONSOLIDATION DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ SOCIALE ET DE RETRAITE

Ce que propose le gouvernement

Le gouvernement Djerad vient de faire adopter son programme par l'APN, puis l'a présenté au Conseil de la nation. Nous publions ci-dessous l'extrait de ce programme relatif à la «Préservation et consolidation des systèmes de sécurité sociale et de retraite», titre d'un sous-chapitre de ce document.

La préservation et la consolidation du système de sécurité sociale et de retraite sont inscrites en tant qu'action prioritaire du gouvernement. A ce titre, il œuvrera à l'élargissement de la base cotisante et à l'intégration progressive des personnes actives, occupées au niveau du secteur informel.

Des campagnes de communication sociale seront lancées pour encourager et promouvoir l'acte d'affiliation aux caisses de sécurité sociale, en valorisant l'intérêt et l'importance de la protection sociale pour les citoyens et leurs ayants droit. Dans ce cadre, il engagera le renforcement, notamment à travers l'entraide administrative, des systèmes d'information des organismes de sécurité sociale devant permettre l'assainisse-

ment des données et un suivi rigoureux des opérations de recouvrement. Il œuvrera également à développer des prestations de services électroniques à distance des caisses de sécurité sociale, à adapter la fonction de recouvrement et le renforcement du contrôle des assujettis et à développer l'évaluation médico-économique dans le domaine de l'assurance maladie.

Enfin, le cadre législatif et réglementaire de la lutte contre la fraude et le contrôle médical sera renforcé et soutenu, notamment par la mise en place de la cartographie sur les pratiques d'évasion parafiscale.

Par ailleurs, le processus de contractualisation entre les caisses de sécurité sociale et les établissements publics de santé sera engagé, à travers la généra-

lisation de la phase test de facturation à blanc, avant l'entame progressive de la phase de facturation réelle.

Au titre de la retraite, le gouvernement encouragera la création de la branche retraite complémentaire au sein de la CNR et de la Casnos pour améliorer le pouvoir d'achat des retraités bénéficiaires et contribuer au redressement des équilibres financiers de la branche retraite.

L'augmentation du SNMG entraînera celle du montant minimum des pensions de retraite

Dans un autre sous-chapitre du programme de l'Exécutif ayant trait à l'«accroissement et consolidation du pouvoir d'achat du citoyen», on note que «le gouvernement s'engage à revaloriser le Salaire national minimum garanti (SNMG), afin d'assurer au citoyen un revenu décent. A ce titre, le gouvernement engagera, à travers les mécanismes de concertation



avec les différents acteurs et partenaires sociaux et, notamment, la tenue de rencontres tripartites, la détermination d'un nouveau Salaire national minimum garanti (SNMG) permettant l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens et élaborera les textes nécessaires.

Dans ce même cadre, des mesures de défiscalisation

seront prises à l'endroit des bas revenus.» Le montant minimum des pensions de retraite étant calculé sur celui du SNMG à hauteur de 75%, il sera donc lui aussi relevé à la hausse. Comme le gouvernement compte exonérer d'IRG les revenus inférieurs à 30 000 DA, cela profitera aussi aux retraités.

LSR

Constitution du dossier de retraite

Le départ à la retraite se prépare et c'est au concerné d'en faire la demande. Il faut pour cela constituer tout un dossier qui comprend les pièces suivantes :

- Formulaire de demande de retraite ;
- Fiche familiale.
- Attestation de non-activité du conjoint.
- Les justificatifs de salariat.
- Attestation de travail et de salaire (5 dernières années ou 5 meilleures années).
- Extrait du registre du chahid dûment authentifié, attestation de fils de chahid pour

les demandeurs de retraite en activité.

- Relevé d'identité postal ou bancaire.
- Photocopie de la pièce d'identité.
- Demande légalisée de départ à la retraite dans le cadre de l'ordonnance 97/13 du 31 mai 1997.
- Photocopie de la carte ou de l'attestation du service national.

N.B. : Toute situation particulière doit être accompagnée d'un document justificatif y afférent.

CONTRIBUTION AU «LIBRE DÉBAT»

«Pour un "Hirak" d'ordre social»

C'est avec respect et estime que je vous accorde et la délicate attention que je réserve à vos contributions sur «Le Soir Retraite». Avec bonne volonté et avec mon âme très sensible qui ne supporte guère cette justice sociale à géométrie variable, cela pour dire une politique sociale pour les riches et contre les pauvres retraités qu'on presse comme des citrons puis on les jette. Cela pour résumer en bref vos contributions. Pour cette bonne raison, je souhaite attirer votre bonne attention et votre loyauté envers ces pauvres retraités sur ces deux points essentiels et très importants en matière de droits légitimes des retraités.

1) La retraite complémentaire comme sous d'autres cieux sinon à quoi bon adhérer à ces caisses mutuelles pour ne bénéficier d'aucun droit ni avantage. Sauf les faux projets comme annoncé dans le quotidien *Liberté* du

16 août 2015, sous le titre : «Enfin la retraite complémentaire pour tous» : hélas aucune volonté affichée par les législateurs dans ce sens.

2) De même pour la MGTSS, comme annoncé par Monsieur le Ministre lui-même qui annonce ce qui suit : «Bientôt la concrétisation de la retraite complémentaire pour les travailleurs de la sécurité sociale» !

Conclusion : Ce n'est qu'un enfumage comme il semble bien à travers notre système de politique sociale. On annonce des projets et des projets, dommage on manque de compétence et de volonté, sinon négligence et laisser-aller ou encore une politique sociale pour le développement du sous-développement de notre politique sociale. Cher concitoyen, vous avez certainement abordé bon nombre et de bons sujets qui reflètent toute l'injustice et les inégalités sociales, aussi certains

dénis de droits des retraités et tout particulièrement la fameuse retraite complémentaire qui n'a pas encore vu le jour.

Alors, cela traduit dans les faits un vol pur et simple des cotisations des retraités. Outre tout cet enfumage politique, il y a lieu également de se poser des questions à propos du FNPOS et les montants colossaux pris sur les cotisations des assurés sociaux sans avantager ses cotisants, salariés comme retraités.

La question qui reste posée est de savoir la destination de ces fonds. Et toute cette pratique mafieuse. A la fin j'espère bien que ma présente contribution sera publiée à l'intention de toutes et de tous les retraités (es) pour un «Hirak» d'ordre social à travers «Le Soir Retraite» ! On n'obtient rien sans volonté et sans sacrifice. A bon entendeur ! Bien cordialement.

Un simple citoyen,
S. Belhout

COURRIER DES LECTEURS

Cumul retraite et nouvelle activité

Bonjour à tous. Je ne cesserai jamais de vous témoigner ma reconnaissance pour votre noble travail et l'aide que vous prodiguez par votre rubrique à nous tous les retraités en général et à moi-même en particulier. Je vous souhaite une très bonne continuation à vous tous et un très grand bon courage. Je vous demande à l'occasion de m'orienter par un complément d'information relatif à mon recrutement dans une société privée après ma retraite, comme vous le savez si bien, le pouvoir d'achat est en hausse de plus en plus (je parle pour mon cas et peut-être d'autres retraités vont s'exprimer sur ce point), mon revenu mensuel est très bas par rapport au niveau des prix pratiqués chaque jour. Pour cela, est-ce que la loi me permet d'être de nouveau un salarié ? Je vous souhaite bonne réception. Dans l'attente de vous lire très prochainement. Bien cordialement.

Mohammed Moussous, retraité («anticipé» 50 ans /27 ans)

RÉPONSE : A propos du cumul pension de retraite et nouvelle activité salariée, la loi relative à la retraite ne l'interdit pas, donc ce cumul est autorisé de fait. Il y a un vide juridique qu'il est impératif de combler. Dans ces colonnes, sur cette question du cumul, nous avons toujours plaidé pour l'introduction de modifications dans la loi en vigueur, d'autant plus qu'il y a trop de dysfonctionnements, d'abus et de dérives dans l'utilisation actuelle de ce cumul.

Où déposer son dossier de retraite ?

Bonsoir à toute l'équipe du «Soir Retraite». J'ai travaillé dans le Sud algérien, à Hassi Messaoud plus exactement, de 1981 jusqu'à 2006, puis j'ai quitté mon travail.

Ma question est la suivante : où dois-je déposer mon dossier de retraite, puisque bientôt je vais avoir 60 ans.

Je réside à Alger. Merci de votre réponse.

Amar Meradji

RÉPONSE : Au vu de votre situation actuelle — cessation d'activité salariée depuis 2006 —, vous pouvez déposer votre dossier de retraite auprès de l'agence CNR de votre lieu de résidence. Selon votre adresse actuelle à Alger, il faudra vous rapprocher d'une des 4 agences CNR de la wilaya d'Alger : Est, Ouest, Centre et Nord.

Ce sera à votre agence CNR de traiter votre dossier pour le compte de l'agence CNR de la wilaya de Ouargla dont relève Hassi Messaoud.

Agence CNR, Alger Est 12, rue Bab Azzoun, Alger.

Agence CNR, Alger Ouest 2, rue Bendjemaâ-Cherif, Chéraga, Alger.

Agence CNR, Alger-Centre 22, Bd Colonel-Bougara, Alger.

Agence CNR, Alger Nord 14, rue Ferhat Boussaâd, Alger.

Pour la constitution de votre dossier, voir article plus haut.

CIRCULATION URBAINE À TIZI OUZOU

La difficile régulation

Des points noirs, des bouchons à n'en plus finir aux heures de pointe, des malfaçons constatées dans la conception de certaines voies de communication, des trottoirs exigus compliquant un peu plus un mouvement de la circulation piétonne.

Cette situation qui est à l'origine de différentes nuisances et dégrade la qualité de vie des habitants avec leur lot de stress et de perte de temps et de retombées négatives sur l'économie et l'environnement a été évoquée lors de la conférence de presse du directeur de la Sûreté de wilaya qui a invité les journalistes pour la présentation du traditionnel bilan annuel des activités des différents services de police.

Pour le premier responsable de la police et son collaborateur du service en charge de la sécurité routière, la gestion des flux automobiles et piétons au sein et à la périphérie de l'agglomération urbaine de la ville des Genêts est un véritable casse-tête. En cause, la configuration urbanistique qui complique l'intervention des agents de la circulation routière visant à diminuer la congestion urbaine, notamment la régulation du trafic automobile et piéton, dans une ville comme Tizi Ouzou où l'on constate plusieurs anomalies urbanistiques qui rendent malaisées la communication et la gestion du trafic urbain, voire même, l'application du plan de circulation qui, semble-t-il, est toujours au stade de l'étude. De fait, avoue le responsable du



service chargé de la sécurité routière, les réponses apportées à ces problèmes se limitent, pour le moment, à des actions conjoncturelles.

Des opérations de «court terme», consistant à la sensibilisation et à la surveillance par le déploiement des effectifs de police au niveau des axes sensibles pour éliminer les points noirs. Des propositions de solutions (constructions de trémies, par exemple, pour résorber les flux au niveau de certaines zones connues pour être des points noirs), ont été faites aux autorités concernées, avance le même responsable.

Autre problème soulevé et qui empoisonne la vie des usagers de la ville, le foisonnement de parkings sauvages. Soixante-dix parkings exploités illégalement ont été recensés et des mesures

judiciaires ont été prises à l'encontre de cinquante exploitants de parkings sauvages. Des démarches sont en cours pour la création d'une quinzaine de parkings autorisés.

S'agissant des accidents de la circulation, le facteur humain est invoqué dans la survenue de beaucoup de sinistres. On dénombre 447 accidents survenus durant l'année 2019, enregistrant une hausse de 87 cas par rapport à l'année 2018.

L'absence où le déficit en panneaux de signalisation routière figure parmi les causes des accidents, selon le responsable en charge de la sécurité routière qui avance une dizaine de victimes décédées et cinq cent seize blessés des suites des accidents de la circulation.

S. A. M.

TÉBESSA

Les agriculteurs inquiets

Les agriculteurs de toutes les régions de la wilaya de Tébessa ne cachent pas leur inquiétude face à une sécheresse qui perdure depuis près de deux mois.

Devant cette situation climatique, la majorité des fellahs s'affolent déjà et hésitent à s'aventurer pour une irrigation artificielle qui leur coûte les yeux de la tête.

La wilaya, faut-il le rappeler, produit 76,65% de son eau potable pour une population avoisinant les 800 000 habitants et 21,35% d'eau de surface destinée à l'irrigation des terres agricoles et à l'alimentation des complexes industriels d'Ouenza, Bir-el-Ater et Boukhadra.

Quatre communes répertoriées sur la liste noire comme Cheria, Bir-el-Ater, Bir-Mokadem et Ain Zerga affichent un déficit alarmant en eau potable.

Ce déficit est dû notamment, selon le premier responsable de l' ADE, qui l'a déclaré lors d'une conférence de presse organisée jeudi dernier au siège de la Maison de la Presse de Tébessa, «au phénomène des branchements illicites au réseau d'alimentation en eau potable qui a pris de l'ampleur pratiquement dans toutes les régions et aussi au piquage illicite sur les conduits principaux à partir des forages».

Ces pratiques clandestines, qui s'opèrent en toute impunité, ont provoqué une grave perturbation de l'AEP, principalement dans les communes précitées, a-t-il indiqué.

Maalem Hafid

JOURNÉES DU THÉÂTRE DE RUE À TIARET

Il était une fois, la *halqa* et la *waâda*

Le coup d'envoi des Journées du théâtre de rue a été donné samedi à la maison de la culture Ali-Maâchi de Tiaret, avec la participation de trois associations culturelles spécialisées dans le 4^e art.

Organisée par l'association Art et Culture, en coordination avec la Maison de la culture et la participation du ministère de la Culture dans le cadre du soutien financier aux associations culturelles, la manifestation, d'une durée de deux jours, vise à créer un climat culturel de haute facture et à relancer le théâtre et initier de nouvelles lectures dans ce domaine culturel, a indiqué le directeur de la culture de la wilaya de Tiaret, Mohamed Sahnoune, dans une allocution d'ouverture. De son côté, le directeur de la maison de la culture Ali-

Maâchi de Tiaret, Kada Kabiz, a indiqué que «le théâtre de rue est un patrimoine immatériel ancré dans les rues algériennes et la société tiarétie à travers la *halqa*, la *waâda* et les marchés», ajoutant que l'organisation de cette manifestation culturelle est un pas vers la valorisation de ce patrimoine.

La cérémonie de lancement de cette manifestation a vu l'ouverture d'ateliers de formation sur le théâtre et, à cette occasion, des artistes, ainsi que la troupe théâtrale ayant participé à *L'Odyssée 132 ans* du metteur



Photo : DR

en scène Habib Tahar Chaouche, président de l'association culturelle Art et Culture de Tiaret, ont été honorés. Les associations participantes à cet événement culturel ont présenté

des créations théâtrales au niveau de la place jouxtant la Maison de la culture et la place des Martyrs de la ville de Tiaret.

Il s'agit de la coopérative Halqa qui présentera la pièce *Kane ya makane* (il était une fois) et l'association culturelle El-Kheima khadraa el-djazaïria avec la pièce *Ezzamane laouedj*, ainsi qu'une animation théâtrale pour enfants par l'association Art et Culture.

Deux conférences sont également au programme de cette manifestation sur «Le théâtre de rue entre création et développement» animées par le D^r Mohamed Smaïn de l'université de Chlef et «Le théâtre de la *halqa* engagé» par l'artiste du théâtre Charef Berkani.

LITTÉRATURE

Le jeune Maâmar Boukafha remporte le concours de la meilleure histoire courte

Le jeune Maâmar Boukafha a décroché le premier prix du concours de la meilleure histoire courte lancé dernièrement par la maison de la culture Ali-Maâchi de Tiaret, a-t-on appris samedi du directeur de cet établissement culturel, Kada Kabiz.

Le jury, qui a évalué les œuvres pré-

sentées dans le cadre de ce concours destiné aux écrivains de la wilaya, a attribué un prix d'encouragement à une fille, Bouchra Brahim (13 ans).

Le concours, annoncé début février sous le titre «Ouhibouk ya Djazaïr» (Algérie je t'aime), a mis en lice 26 participants de différents âges.

Les premiers lauréats seront honorés à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du chahid aujourd'hui, le 18 février. Le jury est composé de spécialistes de l'université Ibn-Khaldoun de Tiaret. Le programme de la célébration de la Journée nationale du chahid comportait la projection d'un film documen-

taire par la fondation Ciné-Jeunes, la présentation d'un nouvel ouvrage intitulé «Après le Congrès de la Soummam», de Iliès Rahmani, des lectures poétiques en melhoun et des madihs (chants religieux) par la troupe Oussoul.

LE COUP DE BILL'ART DU SOIR

Missy Elliott,
rappeuse algérienne ?

Par Kader Bakou

On a souvent reproché aux rappeurs algériens qui font de la fusion de «dénaturer» le hip-hop.

Mais dans le morceau *She's a bitch* de Missy Elliott, on a presque l'impression d'écouter de la musique algérienne. En tout cas le *drabki* est un virtuose. Il y a même une imitation vocale du *tar et*, une fois, de la *derbouka* par la rappeuse américaine elle-même.

Missy Elliott ne mâche pas ses mots dans *She's a bitch*. Mais ça c'est une autre histoire...

K. B.
bakoukader@yahoo.fr

LE BAL DES VAINCUS, UN ROMAN DE MUSTAPHA YALAOUI
Un hirak avant le vrai Hirak

Les lecteurs de *La manipulation et Le général K seront sans doute surpris lorsqu'ils aborderont le dernier-né de cet auteur, intitulé, avec légèreté d'ailleurs, Le bal des vaincus. À l'opposé de ses précédents récits, Yalaoui a justement opté pour la chronique romanesque en tant que procédé narratif.*

Plus proche de la vivacité du propos si caractéristique du reportage journalistique, il lui semblait, peut-être, mieux adapté au sujet qui, au lieu de «se» dérouler en séquence, «déroule» temporellement les heures d'un voyage pas comme les autres. Celui qui allait marquer au fil de la lecture, par la description d'un ensemble de pérégrinations plus rocambo-

lesques les unes après les autres, avec parfois des «haltes» littéralement loufoques.

C'est qu'il s'agit à l'origine d'un voyage de la contestation que le petit peuple d'un bidonville a décidé d'effectuer pour rejoindre la capitale où la mauvaise humeur de la population s'était déjà transformée en soulèvement généralisé. Grâce au subtil procédé de l'auteur qui parvient à croiser la narration factuelle et les annotations politiques, le lecteur peut aisément se faire une idée de la crise existentielle qui rongue actuellement la société algérienne.

C'est sûrement pour cette raison que la lecture de ce récit est aussitôt attachante en ce sens qu'elle présente un double intérêt à la fois. Celui de son indéniable fluidité littéraire, d'une part, et de son édification politique, d'autre part. Loin d'être fortuit, ce genre littéraire qui combine la mise en abyme, les destins personnels et les révoltes sociales a par le passé lointain donné naissance à la littérature engagée devenue ringarde, a-t-on dit, à la fin du cycle tiers-mondiste. Or, ce sont justement les soulèvements populaires dans le monde arabe qui, de nos jours, suscitent un regain d'intérêt pour tout ce qui s'écrit à leur sujet. Il se trouve justement que *Le bal des vaincus* est parmi les ouvrages qui traitent du destin d'un peuple en révolte sans pour autant en faire une thèse. Certes la similitude des péripéties qui sont décrites dans ce roman renvoie immédiatement à l'actualité de ce «Hirak 2019», néanmoins l'atmosphère du «bal» est tout autre parce que justement elle a été imaginée malgré le fait que l'auteur ait puisé dans des anecdotes, vécues celles-ci. C'est pourquoi l'on ne peut qu'admirer l'anticipation de l'écrivain qui, grâce à son talent narratif, sut gommer subtilement ce passé pour nous donner l'illusion que le fameux «voyage» des gens de «Dallas» n'a pu avoir lieu qu'au cours d'un des vendredis de cette année-ci.

Pour preuve, l'histoire débute avec un zoom sur l'intimité d'un couple et leur petite fille au moment du réveil. L'atmosphère est maussade car le père est angoissé à la suite des risques



qui menacent sa petite fille atteinte d'une insuffisance respiratoire dont l'origine est la toxicité qui émane de la décharge publique mitoyenne du bidonville. SDF à l'existence précaire, Sohan, le père, cherche par tous les moyens à sauver sa fille en allant voir ailleurs. Mais où, puisqu'il ne peut accéder à un logement décent et qu'il ne lui reste comme solution expéditive que celle de simuler un suicide par le feu pour forcer «la pitié» de l'administration ? L'occasion créant le larron, ce «papa» déprimé va donc saisir l'opportunité de participer à une manifestation en s'associant au voyage, mais lui n'ira pas les mains vides et surtout que ses compagnons de route ne sachent pas qu'il dissimule dans le tacot un bidon d'essence sans lequel la mise en scène de son suicide n'aura pas lieu.

Il est vrai que les précarités dans un monde clos inclinent aux expédients les plus abjects. Tant pis donc pour la petite morale puisque cette fois-ci les partants seront solidaires, du moins jusqu'au fameux endroit où les voyageurs sont condamnés à se disperser afin de tenter de faire la jonction avec la capitale. Un immense désordre que l'auteur décrira avec un amusement de bon aloi à l'image de ce gourbi-ville baptisé «Dallas» où les résidents ne se sont pas contentés de numéroter scrupuleusement leurs ruines personnelles puisqu'ils se donnent la peine de désigner d'un sobriquet les terrains vagues et eurent même l'audace de s'inventer un espace pour la palabre qu'ils appellèrent par défi «la place des Hommes debout».

À grands traits s'offre au lecteur le premier tableau de cette dramaturgie qui, étonnement, respecte les trois règles du théâtre classique avec «Dallas» comme «lieu», la durée du voyage comme l'élément du «temps» et enfin le «drame» qui

traite des rebondissements concernant le simulacre du suicide. À son tour, le narrateur s'emploiera à présenter sous des angles divers et à des moments différents une dizaine de personnages (ou peut-être plus) surgissant successivement tout au long des cahotements de ce tacot de minibus que son original propriétaire nommé Zof éleva au rang de «condor». Pittoresque pour son flegme, l'on apprend que Zof est tout en rondeur de même que sa pugnacité lui a surtout permis de nouer des complicités silencieuses avec le bizarre El-Mekhfi dont l'obsession se manifeste par l'étrange répétition de cette formule magique de «tab djenana», très significative en des temps de troubles. Toujours dans le registre des extravagances, l'auteur n'est guère en panne puisqu'il décrit une galerie entière de comédiens en rade que le «condor» de Zof récupère pour rajouter au ridicule bataillon parti du bidonville des éthérées théâtrales qui confondent les marches sévères des manifestations et les petites pirouettes de scène pour souscrire à la révolution. Comme quoi, de toutes les histoires rapportées dans ce récit, il est difficile de dire laquelle a le plus de signification.

Peut-être sont-elles toutes importantes pour l'auteur qui doit estimer à juste titre que la cohésion du récit ne saurait établir une hiérarchie selon la nature des malheurs. Et pour cause, les souffrances ne sont épargnées à personne dans les centres de réclusion sociale que sont les gourbis de la honte. Là où il est impossible de grandir dans sa propre estime tant qu'il n'existe comme jardin public auprès de chez soi que la nau-séabonde décharge que voulait fuir un père déboussolé et condamné à tous les délires qui le poussent à simuler son propre suicide.

Extraordinairement vivants, les personnages créés par l'auteur offrent au récit une indé-niable dimension éthique. Car *Le bal des vaincus* est aussi un témoignage du combat désespéré que mènent les gens des terrains vagues. Autrement dit, une histoire foisonnante de détails et généreuse en rebondissements mais surtout magnifiquement racontée.

Boubakeur Hamidechi

Le bal des vaincus, éditions L'Harmattan (France), septembre 2019 - Paper Library Art (Algérie), janvier 2020.

10^e FESTIVAL INTERNATIONAL
DU THÉÂTRE DE BÉJAÏALa pièce *Tmenfla* du théâtre
d'Oum El-Bouaghi séduit le public

La pièce *Tmenfla* (les nouaisons) du Théâtre régional d'Oum El-Bouaghi a ouvert samedi soir, au Théâtre Abdelmalek-Bouguermouh, la 10^e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa. Un choix manifestement bien inspiré, puisque la représentation a séduit au-delà de toute attente, malgré le handicap de la langue, la pièce ayant été jouée entièrement en chaoui.

«Je n'ai rien compris au texte. Mais j'ai été impressionné par le jeu et la performance des comédiens», confiera à l'APS une représentante de la délégation française, visiblement émue et qui, à l'instar du reste des représentants sénégalais voisins, ont fait montre d'un enthousiasme à tout rompre en fin de spectacle. Quant au public béjaoui, visiblement mieux loti en termes de compréhension, mais sans tout appréhender, il s'est littéralement fendu la rate tant l'œuvre respirait la farce et le bon mot.

Récipiendaire, en 2018, du prix de la meilleure pièce au 8^e Festival du théâtre amazigh de Batna, la pièce écrite par Ali Tamer et mise en scène par Lahcène Chiba est, dans son emballage général, une émouvante tragédie.

Sa trame et ses nouaisons s'articulent autour des péripéties d'un jeune couple habitant en rase campagne et qui, soudain, par l'effet magique du théâtre, devient le centre du monde.

Des citoyens de tout bord, notamment durant la période noire du terrorisme, y débarquent pour exposer leur propre drame de la vie et y chercher des réponses à des questionnements d'ordre existentiel. La temporalité avec la décennie noire, en fait, n'est qu'un repère de situation, dans une chronique qui croque,

au demeurant, tous les ratages sociopolitiques survenus sur la scène nationale depuis l'indépendance, expliquera un membre de la troupe, qui trouve que le fil, tel qu'il a été dressé, est commun à tous les pays qui ont connu la nuit coloniale et qui ont dû faire, dans la douleur, leur effort d'affranchissement.

Concrètement, la pièce est atemporelle et sans géographie. Et pour cause : elle ne traite pas de faits réels mais rend compte de l'effort onirique et d'imagination d'un historien, à l'esprit trouble, incapable de cerner les mutations de la société dans laquelle il vit, notamment ses influences, ses tyrannies, sa fragilité et ses délires.

Il est en proie au doute à chaque fois qu'il tente de conceptualiser des rapports de force et comprendre l'alternance entre l'attraction et la répulsion, les humiliations et les résistances, les délires et les résignations, achevant et abandonnant ses chroniques au milieu du gué, si bien que dans l'histoire, il n'est décelé aucun fil conducteur. Et, par lassitude, embourbé dans ses idées noires et inachevées, il se donne la mort et laisse tomber le rideau sur ses personnages qui ne sont, au bout du compte, que le produit de son esprit foisonnant.

Remplie de cadavres à cause des luttes pour le pouvoir qu'elle aborde et des sentiments contraires qu'elle cristallise dans toutes les strates sociales (familles, amis et voisins), la pièce, qui emprunte largement au théâtre de l'absurde, est déclinée dans des effets loufoques et baroques absolument décoiffants.

Un magnifique spectacle en somme, soutenu par des comédiens en possession de tout leur art.

Actucult

LIBRAIRIE DU TIERS-MONDE
(PLACE EMIR-ABDELKADER,
ALGER-CENTRE)

Samedi 22 février à partir de 14h :
Arezki Metref signera son roman *Rue de la nuit*, paru aux éditions Koukou.

SALLE IBN-ZEYDOUN DE RIADH EL-FETH (EL-MADANIA, ALGER)
Vendredi 21 février à 19h :
A l'occasion de la sortie de son album *Les couleurs du désert*, concert de Hasna Becharia. Prix du billet d'entrée : 800 DA.

GALERIE D'ARTS DE L'HÔTEL SOFITEL (EL-HAMMA, ALGER)
Jusqu'au 13 mars : Exposition collective de peinture par les artistes de l'atelier Mira Naporowska (25

artistes peintres femmes).

CINÉMATHÈQUE ALGÉRIENNE
(26, RUE LARBI-BEN-M'HIDI,
ALGER-CENTRE)

Jusqu'au 20 février :

A l'occasion de la Journée du chahid le 18 février, Semaine du film sur la guerre de libération.

Mardi 18 février 2020 : Les martyrs de la Révolution au cinéma
13h00 : *L'opium et le bâton* d'Ahmed Rachedi en 35 mm
15h00 : *Ben Boulaïd*, film d'Ahmed Rachedi

17h00 : *Lotfi* d'Ahmed Rachedi

Mercredi 19 février 2020 : La torture durant la guerre d'Algérie
13h00 : *La question* de Laurent Heynemann

15h00 : *Djamila* de Youcef Chahine

Judi 20 février, les film étrangers sur la guerre d'Algérie

13h00 : *Avoir vingt ans dans les Aurès* de René Vautier

15h00 : *La trahison* de Philippe Faucon

17h00 : RAS d'Yves Boisset.

THÉÂTRE RÉGIONAL ABDELMALEK-BOUGUERMOUH DE BÉJAÏA

Judi 20 février à 19h : Concert de Beihdja Rahal.

BASILIQUE NOTRE-DAME D'AFRIQUE (BOLOGHINE, ALGER)

Judi 20 février à partir de 19h30 : Récital de piano par Simon Ghraïchy, l'un des pianistes français les plus prometteurs de sa génération. Pour toute réservation, écrire à recitalpiano2020.alger@if-

algerie.com

MUSÉE D'ART MODERNE D'ORAN

Jusqu'au 4 mars : Exposition «Entre mer et terre», de l'artiste espagnol Julio Lozano Pizzano.

THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN MAHIEDDINE-BACHTARZI (ALGER)

Samedi 22 février à partir de 18h30 : Concert par l'artiste Zahia Benzengli, intitulé «Mosaïque andalouse». Un programme riche en poèmes et mélodies du patrimoine andalou et ses dérivés.

Prix du billet : 600 DA.
CERCLE FRANTZ-FANON DE RIADH EL-FETH (EL-MADANIA, ALGER)

Jusqu'au 29 février : Exposition d'arts plastiques «Diptysme... la

connivence se fait art» d'Amel Kamilia Hamidou et Samira Merabet.
GALERIE BAYA DU PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA (KOUBA, ALGER)

Jusqu'au 22 février : L'ambassade de la République tchèque à Alger présente l'exposition «30 ans de la Révolution de Velours».

SIÈGE DE LA FONDATION AHMED-ET-RABAH-ASSELAH (29 BIS, BOULEVARD ZIGHOUT-YOUCEF, ALGER-CENTRE)

Jusqu'au 18 février : Exposition collective d'arts plastiques «Un rêve... trois regards», avec l'architecte Chafa Ouzani (Béjaïa), les artistes plasticiens Djamel Talbi (Tizi-Ouzou) et Mourad Abdelaoui (Aïn Beïda).

LIGUE 1, 18^e JOURNÉESétif déroule,
les Canaris
piétinent

L'Entente de Sétif déroule. Et c'est le cas de le dire puisque les Aigles des Hauts-Plateaux ont réussi une nouvelle victoire, lundi après-midi, devant le CAB Bou-Arréridj (3-0), en enchaînant avec une neuvième rencontre sans défaite, toutes compétitions confondues.

Une victoire qui les place en 4^e position au classement de Ligue 1. L'autre belle victoire a été réalisée par l'USM Bel-Abbès qui, après avoir concédé trois défaites consécutives en championnat dont une à domicile, se ressaisit et s'impose devant le NC Magra (3-1).

En revanche, la JS Kabylie a été tenue en échec (0-0) et n'a pas réussi à venir à bout de la formation du Paradou. Les Canaris ont laissé passer une bonne occasion de reprendre la seconde place du classement. Le CS Constantine a été contraint au partage des points (1-1) par les Oranais du MCO. Et pourtant, les Sanafir avaient la possibilité de transformer un penalty qu'ils ont raté. Dans le bas du classement, l'US Biskra, qui, après avoir éliminé le CRB des 8^{es} de finale jeudi dernier, a failli piéger l'ASO Chlef.

Les gars de la ville des Zibans étaient les premiers à ouvrir la marque, avant que les joueurs de l'ASO ne reviennent au score à une minute de la mi-temps, puis prendre l'avantage en seconde période (2-1). L'USB reste ainsi reléguable en attendant des jours meilleurs.

Un peu plus tôt dans la journée, les Rouge et Noir de l'USM Alger ont imposé le partage des points à leurs homologues de l'ASAM (1-1). N'ayant plus gagné depuis plus d'un mois, toutes compétitions confondues, soit depuis sa dernière victoire devant la JSK en match retard de la 12^e journée le 16 janvier dernier, l'USMA a concédé quatre défaites dont une à domicile, en plus de son élimination en Coupe d'Algérie. Ce qui a failli plonger l'équipe dans une crise, avec notamment l'annonce du départ de Bilal Dziri de la barre technique, avant de revenir à de meilleurs sentiments après l'intervention du président de Serport, le futur propriétaire du club. Un petit point ramené de son déplacement qui devrait reconforter les camarades de Zemma.

Ahmed A.

Résultats

AS Aïn M'Ilila-USM Alger 1-1
CS Constantine-MC Oran 1-1
JS Kabylie-Paradou AC 0-0
ES Sétif-CAB Bou-Arréridj 3-0
ASO Chlef-US Biskra 2-1
USM Bel-Abbès-NC Magra 3-1
MC Alger-JS Saoura 1-0
CR Belouizdad-NA Hussein-Dey (joué en soirée).

COUPE D'ALGÉRIE SENIORS

(8^e DE FINALE)Les deux
derniers matchs
programmés

La commission fédérale de la coupe d'Algérie a arrêté le programme des deux rencontres en souffrance comptant pour les huitièmes de finale. Il s'agit des matches ASM Oran-ASO Chlef et ES Guelma-Paradou AC qui n'ont pas eu lieu à la date du 13 février retenue pour le déroulement de ce tour. Ces deux confrontations ont été, en effet, programmées respectivement pour les 2 et 3 mars à partir de 14h au niveau des stades des clubs hôtes, en l'occurrence Habib-Bouakeul d'Oran et Souidani-Boudjemaâ de Guelma. Les équipes de l'US Biskra, le CA Bordj Bou-Arréridj, l'ES Sétif, l'A Bou-Saâda, le WA Boufarik et l'USM Bel-Abbès ont déjà obtenu le droit de participer aux quarts de finale programmés en aller et retour entre le 10 et 20 mars.

M. B.

FOOTBALL

LIGUE 2 (SUITE DE LA 19^e JOURNÉE)La course des strapontins
s'emballe !

● La 19^e levée de la Ligue 2 entamée samedi, et qui a vu le leader de l'O Médéa et son poursuivant du WA Tlemcen poursuivre leur hégémonie sur le sommet du tableau, sera bouclée aujourd'hui avec le déroulement de trois rencontres reportées en raison de la présence de quatre formations (USMA, ABS, RCA et ASMO) aux tours (huitièmes et mise à jour des seizièmes de finale) de la coupe d'Algérie joués jeudi passés.

Et dans les trois rendez-vous de cet après-midi, du suspense, il y en aura forcément sachant que trois équipes du haut du tableau (RCR, RCA et ASMO) auront une carte importante à jouer à l'occasion de ce round. C'est le cas de le dire pour le Rapid de Relizane qui vient de recruter un nouvel entraîneur, Youcef Bouzidi avec l'objectif de recoller aux équipes de tête. Sur son terrain et devant son public, l'équipe de la Mina aura fort à faire. L'USM Annaba, qui a abandonné le rêve d'aller loin en coupe d'Algérie, suite à sa sortie prématurée devant l'USMBA,



Photo : DR

n'est pas tellement éloignée du podium. L'équipe de Kamel Mouassa ne compte, en effet, que cinq unités de retard sur le troisième de la JSM Skikda, et trois de son hôte du jour, le RCR. Un Rapid qui veut mettre fin à une mauvaise série engagée après le départ de son ex-coach Ighil Meziane et qui a précipité le départ de Bourzag. C'est le cas

aussi de le dire pour le club de la Mitidja, le RC Arbaâ, qui accueille un mal classé, le MO Béjaïa avec la certitude que seule la victoire pourrait lui ouvrir de nouveaux horizons dans ce championnat. Les Crabes, qui viennent de s'attacher les services de Chérif Hadjar, auront du mal à s'assurer un succès, le premier de la saison, loin de

leurs bases. Une mission compliquée face à un ensemble de Larbaâ qui se laisse rarement surprendre sur son ground. Le choc du jour opposera à Bou Saâda deux formations, l'ABS et l'ASMO, tout auréolées de leur qualification en coupe. Si l'ABS, seule équipe avec le WA Tlemcen intraitable à domicile cherchera les trois points pour pouvoir rejoindre au classement son adversaire du jour, les gars de Medina Jdida ne verront pas d'un mauvais œil un troisième succès extra-muros qui leur offrira l'opportunité de figurer en haut de l'affiche. De quoi rehausser davantage ce choc entre ces deux teams qui courent deux lièvres à la fois en dépit de leurs moyens financiers dérisoires.

M. B.

Programme
(cet après-midi, 15h)

A Relizane stade Tahar-Zougari : RCR-USM Annaba
A Larbaâ stade Smaïl-Makhlof : RCA-MO Béjaïa
A Bou-Saâda stade Abdelatif-Mokhtar : ABS-AS M Oran.

MO BÉJAÏA

Les Crabes pour piéger le RC Arbaâ

● Le MO Béjaïa, qui occupe la 15^e et reléguable position au classement de Ligue 2, avec 20 points, soit à une longueur de son voisin la JSMB, premier non reléguable, se rendra aujourd'hui à l'Arbaâ pour en découdre avec le RCA en course pour l'accession.

«Après notre succès face au leader, (Médéa) nous avons entrepris la préparation de la rencontre de ce mardi dans de bonnes conditions. Le groupe était clairement sous pression, notamment avec la série des mauvais résultats que nous avons enregistrés ces dernières semaines. Il fallait pour nous dépasser cette difficulté et nous libérer pour la suite du championnat. Nous avons entamé la préparation de cette rencontre face à l'Arbaâ dans de bonnes conditions. Les joueurs travaillent sérieusement tout en espérant accrocher un bon résultat face à une équipe qui affiche clairement ses ambitions depuis l'entame du championnat. Cette même formation du RCA nous a d'ailleurs causé quelques difficultés au match «aller». On connaît ses qualités et ses défauts, il va falloir tout mettre en œuvre pour espérer réussir une bonne performance», a déclaré Abdeslam Rihan sur les colonnes de *Compétition*. L'équipe des Crabes, qui a connu le départ de l'entraîneur Abdelkrim Latrèche, remplacé par Chérif Hadjar, espère revenir de son déplacement avec au moins le partage des points pour garder les chances de maintien. «Nous avons beaucoup souffert, certes, surtout vu les problèmes qu'a connus le club sur le plan administratif. Je dirais que cela a eu des répercussions négatives sur

nos prestations. L'équipe avait bien débuté le championnat en réalisant pratiquement un sans-faute à domicile. Cependant, les choses ont très vite évolué avec notamment le départ de l'entraîneur, puis celui de la direction. Ces problèmes nous ont grandement perturbés ; on ne savait plus à qui s'adresser, ni quoi faire pour se rassurer. Je pense que, désormais, les choses sont rentrées dans l'ordre et que l'équipe semble avoir retrouvé confiance. C'est rassurant pour nous en cette dernière ligne droite du championnat qui se profile à l'horizon. Nous allons devoir tout mettre en œuvre pour permettre au club de jouer le maintien à l'aise, a poursuivi le milieu de terrain béjaoui qui invite les supporters à rester unis. Les joueurs ont pris conscience de cela, j'espère juste que les fans seront à nos côtés dans ces

moments délicats. On aura besoin de leurs encouragements pour réaliser de bons résultats». Le coup d'envoi de la rencontre RCA-MOB est prévu à 15h cet après-midi au stade Smaïl-Makhlof. Ce sera ainsi une confrontation à six points où chacun tentera de remporter les trois points ; le RCA pour rester dans le peloton de tête tandis que le MOB cherchera à s'éloigner du purgatoire.

Rencontre Latrèche-Benaï mercredi pour la résiliation du contrat

Le désormais ex-entraîneur du MO Béjaïa, Abdelkrim Latrèche, devra rencontrer demain, mercredi, Arab Benaï, pour la résiliation du contrat liant les deux parties. Par ailleurs, on apprend que l'enfant de Collo exige le paiement de ses arriérés sans demander une indemnité de départ. Après résiliation du

contrat avec Latrèche, la direction du MOB va devoir payer 500 000 DA à la Ligue de football professionnel (LFP) pour obtenir une 3^e licence pour l'entraîneur cette saison. Les deux premières étant consommées respectivement par Bouzidi et Latrèche. Pour rappel, pour la saison sportive 2019/2020, la LFP avait averti les clubs qu'en cas de demande d'une troisième licence pour l'entraîneur principal, l'équipe doit s'acquitter d'une pénalité payable par le club ou l'entraîneur, d'une valeur de 700 000 DA pour les clubs de Ligue 1 et de 500 000 DA pour les clubs de L2. Et en cas d'absence de l'entraîneur sur la main courante lors des rencontres officielles, le club est pénalisé, selon le barème, de 200 000 DA d'amende pour les équipes de L1 et de 150 000 DA d'amende pour celles de L2.

Ah. A.

JSM BÉJAÏA

Hammouche reste confiant pour la suite

● L'entraîneur de la JSM Béjaïa, Saïd Hammouche, ne se montre pas inquiet après le match nul concédé à domicile face au MC Saïda (2-2), samedi, en match de la 19^e journée. Une contre-performance qui risque de replonger l'équipe dans le bas du tableau si le MOB revient avec un bon résultat de son déplacement aujourd'hui à l'Arbaâ. Occupant la 14^e place au classement avec 21 points, soit avec une longueur d'avance sur les Crabes, les gars de la JSMB risquent à tout moment de retrouver la 15^e et reléguable place qu'ils ont quittée à l'occasion de leur victoire sur l'ASMO lors de la 18^e journée.

«C'était prévisible, on s'attendait à des difficultés dans ce match face au MCS, surtout que l'équipe avait réussi trois victoires de suite. Nous avons bien entamé notre match en marquant deux buts. Par la suite, nous avons raté pas mal d'occasions pour tuer ce match et assurer la victoire. Malheureusement, nous avons commis deux erreurs d'inattention sur lesquelles on avait encaissé deux buts. Par la suite, nous avons manqué de réussite devant les buts adverses et raté deux points chez nous», a déclaré le coach des Rouge et Vert qui affirme qu'il n'y a pas lieu de s'affoler. «Je pense qu'il ne faut pas s'affo-

ler car la saison est encore longue. Il faut préparer la suite du parcours dans une sérénité totale», a-t-il ajouté en restant confiants quant à la suite du parcours. Les capés de Saïd Hammouche vont devoir ainsi livrer quatre rencontres décisives lors des quatre prochaines journées avec un déplacement à Skikda (3^e au classement, 20^e journée) avant de recevoir l'USM El-Harrach, lanterne rouge, puis se rendre à Annaba (9^e) et affronter le MOB dans le cadre du derby de la vallée de la Soummam (23^e journée). Quatre rencontres durant lesquelles la JSMB jouera son avenir.

Ah. A.

FOOTBALL

AKRAM BOULEMKHALI (CAPITAINE U19 MCA) :

Une vraie force de la nature !

● A peine 8 ans, alors qu'il fait ses premiers pas de footballeur en herbe au sein de la formation du WAC Alger-Centre, il se révèle déjà pétri de qualités. Akram Boulemkhali (né le 15 avril 2002 à Alger) c'est de lui qu'il s'agit, rejoindra les U15 du MCA avec lesquels il enlève brillamment le titre national en tant que défenseur axial et capitaine d'équipe.

Travaillant sans relâche, toujours à bon escient au service de son équipe, le charmant chérubin de Nabil, ancien champion en athlétisme à la brillante carrière universitaire et professionnelle gâté par la nature avec une morpho type idéal (1,85m - 78 kg), fait preuve de facilité et d'aisance, même balle au pied, au point d'être régulièrement engagé dans les catégories supérieures à son âge.

«C'est Mohamed Mekhazni qui m'a mis le pied à l'étrier et me sert jusque-là comme véritable pygmalion. Excellent technicien et avec son habileté pédagogique, il n'a de cesse de booster ma jeune carrière, je lui serais toujours respectueux et reconnaissant», ne s'empêchera pas de préciser Akram. Elève en première année à l'ISTS après avoir décroché aisément son bac scientifique à 16 ans à peine après avoir collectionné les félicita-



Photo : DR

tions aux CEM et lycée. «C'est grâce à mon père universitaire expert en hôtellerie et ma mère professeur d'anglais que j'ai pu malgré la difficulté à mener de pair et avec autant de réussite études et football», ajoutera l'élégant

Akram. Que ce soit avec les U15, les U17, les U19, voire parfois avec les U21 (plus âgés que lui), le jeune défenseur des Vert et Rouge a régulièrement fait son job avec passion et rigueur. Son excellent niveau technique, et son sérieux à

ras bord, font de lui une réelle valeur sûre du football national. Il ne lui a pas fallu beaucoup de temps pour être convoqué en EN des U20.

Adroit des deux pieds, solide sur ses jambes, Akram est difficile à passer balle au pied et il est intraitable dans les duels aériens. Aussi avec son brassard de capitaine, Akram accroît à chaque rencontre son mental de gagnant à toute épreuve, avec toutefois un esprit sportif exemplaire.

«En plus de ses qualités morales irréprochables, Akram, le plus jeune de nos enfants, ne se ménage point pour atteindre un objectif. Que ce soit en football ou dans ses études», dira fièrement le papa Nabil de son fiston.

Supporter invétéré du Real Madrid, Akram a réellement un faible pour le fougueux défenseur Ramos. «Pour sa force, son mental, son rôle psychologique sur le groupe et ses nombreux buts.»

- En somme comment ne pas prédire un avenir de premier choix pour le jeune Akram Boulemkhali qui progresse à foulées de géant, dans un poste (défenseur axial) où les joueurs talentueux sont devenus une denrée rare. A suivre de près.

Abdenour Belkheir

TOURNOI INTERNATIONAL FÉMININ

Huit clubs pour célébrer le 10^e anniversaire du FC Akbou

● Huit clubs dont cinq étrangers prendront part à Akbou (Béjaïa) au 3^e tournoi international de futsal féminin, prévu du 2 au 4 mars pour célébrer le 10^e anniversaire de la création de l'équipe bougiote, a appris l'APS hier lundi du membre du Comité d'organisation et ex-président du Football Club Akbou, Omar Merabet.

Outre le club hôte, l'Association de développement féminin et le FC Béjaïa, cette 3^e édition du tournoi international enregistrera la présence des équipes françaises de

Goussainville-Paris, Bordeaux, Lille et Celisao (Club de Paris) ainsi que marocaine de Hammer Ifri Atlas Oulmas. Les huit équipes seront réparties en deux groupes de quatre. A l'issue de la phase de poules, les deux premiers se qualifieront en demi-finales. La cérémonie d'ouverture, qui permettra aux organisateurs de présenter les équipes participantes, précédera le coup d'envoi du tournoi, organisé en collaboration avec la Fédération algérienne de football (FAF), la Direction de la jeunesse

et des sports (DJS) et les autorités locales de la ville de Béjaïa, entre autres. «Pour cette 3^e édition, on a décidé d'inviter d'autres équipes étrangères pour garder le cachet international de la compétition. Au-delà des volets sportif et promotionnel du football féminin, l'évènement sera une opportunité pour nous de promouvoir le tourisme dans la région, faire connaître à nos invités l'Algérie profonde, nos us et coutumes», a indiqué Omar Merabet. A l'instar des deux précédentes éditions, les organisateurs comptent réussir la manifestation qui passe par l'apport de tout un chacun au Comité d'organisation dont les membres s'attellent à réunir les meilleures conditions pour les participants. «Le Comité d'organisation travaille d'arrache-pied depuis des mois déjà pour préparer l'évènement qui prend de l'ampleur d'une édition à une autre. Il ne faut rien laisser au hasard», a expliqué Merabet. Il est nécessaire de rappeler que le FCA a été créé le 8 mars 2010, à l'occasion de la Journée internationale

de la femme, afin de participer au développement du football féminin dans la ville de Béjaïa et devenir une école «modèle» dans la gestion. Actuellement, le club roule avec un potentiel de plus d'une centaine de filles dont la moitié sont inscrites à l'école de football. Le FC Akbou reste aussi un des clubs pourvoyeurs des équipes nationales, toutes catégories confondues, en joueuses.

Programme

Lundi 2 mars
Cérémonie d'ouverture + démarrage de la phase de poules (11h-18h)
Mardi 3 mars
Matin : visite touristique pour les participants
19h : 1^{re} demi-finale
20h : 2^e demi-finale
Mercredi 4 mars
14h : match gala / anciens JS Kabylie - dirigeants FC Akbou
15h : match de classement (3^e/4^e places)
16h : Finale
20h : cérémonie de clôture et remise des distinctions.

FAF

Du matériel offert par la Fifa

La Fédération algérienne de football (FAF) a reçu un courrier de la Fédération internationale l'informant qu'elle est bénéficiaire d'un don en divers matériels au titre de «reconnaissance des efforts consentis pour le développement du football auprès des jeunes». Ce lot portant le label d'un des sponsors de la Fifa (Adidas) sera transféré dès que les formalités douanières seront effectuées par la FAF. Aucune précision n'a été fournie à propos de la nature du matériel offert par l'instance faïtière du football mondial mais il semble bien que celui-ci comprendra des équipements, des ballons et divers objets pédagogiques. M. B.

CYCLISME : COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2020

Rendez-vous à Oran du 12 au 17 juillet

● La ville d'Oran a été choisie pour accueillir la prochaine Coupe d'Afrique des nations, prévue du 12 au 17 juillet 2020, a annoncé hier la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). «Cette Coupe d'Afrique des nations se déroulera

plus précisément sur les circuits qui abriteront les Jeux méditerranéens de 2021» a encore précisé la FAC dans un bref communiqué. Dans cette perspective, le président de la fédération, Kheireddine Barbari, s'est entretenu dimanche

avec le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran, Hadj Amar Chibani. La discussion, à laquelle a assisté également le président de la Ligue d'Oran, Karim Guerabiou, avait «porté aussi sur l'organisation de l'arrivée

du tour cycliste d'Algérie», prévu le 10 juillet 2020, à Santa Cruz. Chibani s'est dit «optimiste» quant à la réussite de ces deux compétitions, pour lesquelles tous les moyens nécessaires doivent être mobilisés.

TENNIS : CLASSEMENT
MONDIAL JUNIORS

L'Algérienne Inès Bekrar 131^e



La tennismoman algérienne Inès Bekrar, sacrée championne d'Afrique juniors vendredi dernier à Pretoria (Afrique du Sud), a gagné 124 places dans le nouveau classement mondial de la Fédération internationale (ITF), où elle se positionne, désormais, au 131^e rang. Bekrar (17 ans) consolide au passage sa première place au classement des Algériennes les mieux classées sur le plan mondial, devant Bochra Rehab Mebarki, ayant reculé au 993^e rang, après la perte d'une place cette semaine. Bekrar est, d'ailleurs, la seule Algérienne à avoir progressé cette semaine chez les juniors, puisque ses compatriotes ont toutes enregistré une petite régression. En effet, outre Mebarki, Houria Boukholda et Amina Arnaout ont également glissé dans le classement ITF de cette semaine, respectivement de trois et huit places, se positionnant ainsi aux 1 495^e et 1 986^e rangs. Bekrar, vice-championne d'Algérie chez les seniors, a remporté le titre africain 2019 en dominant en finale l'Egyptienne Yasmin Ezzat par deux sets à zéro (2-0).

ATHLÉTISME :

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE
DE CROSS-COUNTRY

Oran accueillera la compétition



Le championnat d'Algérie de cross country, mémorial Ali-Lamraoui et Sid-Ahmed-Abdelhamid des catégories U18, U20 et seniors filles et garçons aura lieu le 29 février à l'hippodrome «Antar-Ibn-Cheddad» d'Es-Sénia d'Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs. Cette manifestation sportive, organisée par la ligue de la wilaya d'Oran en collaboration avec la Fédération algérienne d'athlétisme, verra la participation de plus de 900 athlètes filles et garçons des catégories des moins de 18 et 20 ans et seniors qui se sont qualifiés lors des phases régionales. Le programme prévoit le déroulement des courses sur des distances de 4 km pour les cadettes, 6 km pour les cadets, 6 km pour les juniors filles et 8 km pour les juniors garçons. Les seniors dames et messieurs devront parcourir la distance de 10 km. A l'issue de ce championnat d'Algérie de cross-country, le vainqueur par équipes des moins de 20 ans en filles et garçons sera qualifié pour prendre part au championnat arabe U20, prévu du 12 au 16 mars prochain à Radès en Tunisie et le championnat d'Afrique U20 le 8 avril à Lomé (Togo).

ANGLETERRE

Guardiola et Sterling resteront à City même sans Coupe d'Europe

L'entraîneur Pep Guardiola et l'international anglais Raheem Sterling resteront à Manchester City, même si l'exclusion du club de toute compétition européenne pour violation du fair-play financier (FPF) est confirmée, affirment plusieurs médias britanniques.

City a fait appel de la sanction prononcée vendredi et devrait être fixé avant la fin de la saison, mais le coach catalan aurait dit à des amis ainsi qu'à la direction du club qu'il comptait au moins honorer son contrat qui court jusqu'en 2021. «Il n'est pas le genre de personne dont la première pensée est de partir quand les choses se corsent», a déclaré une source proche de Guardiola au *Daily Mail*. Alors que la Juventus semblait intéressée pour l'accueillir, «Pep» aurait également fait part de sa décision aux joueurs samedi. Les journalistes espéraient pouvoir lui poser la question mardi, lors d'une conférence de presse avant le match de championnat contre West Ham, mais il n'est finalement pas certain du tout qu'elle se tienne, s'agissant d'un match reporté de quelques jours pour des raisons de mauvaises conditions climatiques et sur lequel il s'est déjà exprimé. Pour ce qui est des joueurs, la situation est plus compliquée, le *Daily Mail* assurant qu'ils resteront alors que le *Telegraph* dit le contraire en cas de défaite en appel. Raheem Sterling, très convoité par le Real Madrid, adversaire des Citizens en huitième de finale de la Ligue des Champions la semaine prochaine, va rester, affirme *SkySports*. Dans le *Daily Mail*, son agent de toujours, Aidy Ward, fait pourtant le service minimum pour rassurer tout le monde sur l'avenir de l'attaquant de 25 ans en affirmant qu'il était «uniquement concentré sur Manchester City et (qu'il ne sera) pas distrait par des rumeurs de transferts actuelles». Le *Telegraph* assure par ailleurs que le club aurait laissé entendre aux joueurs qu'ils seraient libres de leur choix en fin de saison. City a été exclu pour deux ans de toute Coupe d'Europe et condamné à une amende de 30 M EUR pour avoir gonflé des revenus de sponsoring lors des années 2012 à 2016 afin de respecter artificiellement les règles du FPF, a estimé le gendarme financier de l'UEFA.

ESPAGNE

Le Barça autorisé à recruter un joker médical

Le FC Barcelone va pouvoir recruter un joueur supplémentaire dans les prochains jours pour remplacer l'attaquant français Ousmane Dembélé, en vertu d'un point de règlement autorisant un joker médical en cas d'indisponibilité longue, a-t-on appris de source proche de la Ligue espagnole (LaLiga). La commission médicale de LaLiga a autorisé le Barça à recruter un joueur hors des fenêtres habituelles de mercato après avoir examiné les rapports de blessure envoyés par le club catalan en fin de semaine dernière, a déclaré à l'AFP une source proche de LaLiga. Le Barça a désormais quinze jours pour se décider sur l'attaquant qu'il souhaite engager pour pallier la blessure de Dembélé (22 ans), opéré le 11 février d'une «rupture complète du tendon proximal du biceps fémoral de la cuisse droite» et absent six mois. L'attaque blaugrana est également privée de l'avant-centre uruguayen Luis Suarez, opéré le 12 janvier d'une blessure au «ménisque externe du genou droit» et indisponible environ quatre mois.

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE (8^{ES} DE FINALE, ALLER)

Dortmund-PSG et Atlético-Liverpool pour ouvrir le bal

Les choses sérieuses commencent en Ligue des champions : la phase des huitièmes de finale, à élimination directe, débute ce soir avec deux chocs de haut vol en ouverture, entre d'une part Dortmund et le Paris SG et d'autre part l'Atlético Madrid et Liverpool. Les Reds, tenants du titre, partent favoris face aux Espagnols. En confiance avec leur victoire de l'an dernier, les hommes de Jurgen Klopp peuvent également s'appuyer sur des résultats exemplaires sur le plan domestique : une seule défaite lors de leurs 56 dernières ren-

contres en Première League, qu'ils dominent pour le moment allégrement avec 25 points d'avance sur leur premier poursuivant. De quoi impressionner l'Atlético, en plein doute après un mois de janvier calamiteux sur le plan domestique. Et ce, alors que l'an dernier, le stade des huitièmes avait été fatal pour les «Colchoneros», dont l'entraîneur Diego Simeone apparaît plus que jamais fragilisé. De son côté, le PSG tentera de rompre la malédiction qui semble le poursuivre à ce stade de la compétition. Trois éliminations sur

les trois dernières années en 8es, les Parisiens ont de quoi trembler à Dortmund, malgré les retours attendus des superstars Neymar (côtes) et Kylian Mbappé (ménagé). D'autant que le Borussia peut s'appuyer sur sa nouvelle pépite, le Norvégien Erling Braut Haaland (19 ans), auteur de débuts fracassants depuis son arrivée cet hiver en provenance de Salzbourg. La suite s'annonce elle aussi alléchante la semaine prochaine avec notamment l'affiche entre le Real Madrid et Manchester City.

BORUSSIA DORTMUND-PARIS SG À L'AFFICHE

Mbappé contre Haaland, duel de prodiges qui empilent les records

Jeunes météores à l'ambition dévorante, les nouveaux princes de la Ligue des champions sont prêts à ringardiser les superstars: Kylian Mbappé et Erling Haaland s'opposent lors du choc Dortmund-Paris SG ce soir (21h), dans un duel de prodiges déterminés à collectionner les records de précocité.

Du côté visiteur, un champion du monde français (21 ans), déjà auréolé d'une aura planétaire; de l'autre, un attaquant norvégien (19 ans) encore presque inconnu il y a neuf mois, qui écrase tout sur son passage. Si leur style de jeu est différent, ils partagent autant un sens du but inné qu'une maturité impressionnante en dehors des terrains.

Mbappé, buteur supersonique et insatiable

Dans la carrière déjà riche de Mbappé, le stade de Dortmund tient une place de choix. Révélé à la face de l'Europe en 2017 sur la pelouse de Manchester City, l'expérite de Monaco a confirmé son immense talent en signant un doublé dans l'enceinte du Borussia quelques semaines plus tard. Sous les yeux ébahis de Thomas Tuchel, l'ex-coach du BVB devenu son entraîneur à Paris, et d'un public qu'il espère une nouvelle fois impressionner lors du 8^e de finale aller de l'édition 2020, ce soir. Depuis ce prometteur printemps 2017, le prince de Bondy a conquis le monde à la vitesse du son: 2e plus jeune buteur de l'histoire dans une finale de Coupe du monde derrière le «Roi» Pelé, il accumule les trophées, à l'exception notable de la C1 et du Ballon d'Or. A Paris, il devient à l'été 2017 le 2e joueur le plus cher de l'histoire (180 M EUR) derrière son coéquipier Neymar (222 M EUR), puis le



Photo: DR

plus jeune joueur à atteindre les dix buts marqués en C1, à 18 ans et 350 jours. Cette saison, Mbappé est devenu le meilleur buteur de moins de 21 ans dans l'histoire de la prestigieuse compétition européenne... loin devant Lionel Messi au même âge (19 buts contre 8) ! «KM», qui a déjà franchi la barre des 100 buts en carrière, est pourtant encore loin d'être rassasié. Ses prochains objectifs ? «Ce serait un triplé Ligue des champions, Euro, Jeux olympiques» en 2020, a-t-il lancé fin janvier. Chiche ?

Haaland, l'ado qui enflamme la Bundesliga

Comme Mbappé, la Ligue des champions a fait de lui une attrac-

tion majeure: auteur de huit réalisations dans la phase de poules (deuxième meilleur buteur derrière Robert Lewandowski, 10 buts), Haaland est le premier joueur âgé de moins de vingt ans à avoir marqué lors de ses cinq premiers matchs de C1. Il est aussi devenu en septembre, à 19 ans et 58 jours, le troisième plus jeune auteur d'un triplé (contre Genk) dans la compétition. Seules les légendaires Raul et Wayne Rooney avaient réussi à être plus précoces ! Pourtant, en début de saison, ce puissant adolescent norvégien (1,94 m) au visage poupin commençait tout juste à gagner sa place au RB Salzbourg, le champion d'Autriche. En le recrutant en jan-

vier pour 20 M EUR, Dortmund semble avoir déjà tiré le gros lot. Son triplé et ses deux doublés pour ses trois premiers matchs en Bundesliga en janvier ont suscité une véritable folie en Allemagne, dans un championnat globalement tourné vers l'attaque. «J'essaie de penser là où je peux marquer un but, d'où la balle va venir, c'est beaucoup une question d'instinct», a-t-il récemment confié pour tenter d'expliquer son incroyable réussite. «Je me sens bien, dès le début j'ai pu être moi-même, c'est bon signe. Ensuite les résultats viennent tous seuls». «Il fait partie de ces gars qui sont à fond à l'entraînement et qui vont dans tous les duels, s'extasie son équipier Mats Hummels, champion du monde 2014. «Sa façon d'aborder le travail, à son âge, me plaît particulièrement», poursuit Hummels. «Je ne crois pas qu'il va se laisser griser par toute la folie autour de lui, mais qu'il va juste continuer à faire son truc.» Si Haaland venait à se manquer contre Paris, Dortmund dispose encore d'un autre atout jeune dans son effectif: Jadon Sancho, un international anglais (19 ans) aux jambes foudroyantes, considéré comme un «joueur spécial» par Neymar. Suffisant pour voler la vedette à Mbappé ?

LES CLÉS DES HUITIÈMES

Dotation

Les équipes en lice ont gagné chacune une prime de qualification de 9,5 M EUR en vertu de leur accession en 8es de finale. Passer en quarts rapportera 10,5 M EUR supplémentaires aux huit élus, selon l'UEFA.

Formule

Lors de ces matches à élimination directe, l'équipe qualifiée pour le tour suivant est celle qui a marqué le plus de buts lors de la double-confrontation (aller et retour). En cas d'égalité, celle qui en a inscrit le plus à l'extérieur est qualifiée. Si ce critère ne s'applique pas, une prolongation (deux périodes de quinze minutes) est disputée à la suite de la deuxième rencontre, avec possibilité de tirs au but.

Presse

Le règlement de l'UEFA prévoit au moins 100 places à disposition des journalistes lors des rencontres de la phase de groupes. Pour celles à élimination directe, ce chiffre passe à 200.

Recrues

Le règlement de l'UEFA permet aux clubs qualifiés pour les 8es de finale d'ajouter trois noms à leur liste de joueurs éligibles pour la compétition. Depuis l'an dernier, il est aussi possible pour un joueur de disputer la même édition de C1 sous deux maillots différents - un point qui profite à Erling Haaland (Salzbourg-Dortmund) ou Alvaro Odriozola (Real Madrid-Bayern Munich).

Remplacements

Comme lors de la phase de groupes, les équipes ont le droit à trois changements chacune. Mais en cas de prolongation lors de la deuxième rencontre, elles sont autorisées à remplacer un quatrième joueur.

Tirage

Le tirage au sort des quarts de finale a lieu le vendredi 20 mars à Nyon, en Suisse. Contrairement aux huitièmes, il n'y aura pas de têtes de série et deux équipes d'un même pays pourront se rencontrer.

VAR

L'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) reste en place pour les 8es de finale, comme elle l'est en principe depuis les barrages. Elle sera active jusqu'à la finale.

Programme
Ce soir (21h)
 Borussia Dortmund-Paris SG
 Atletico Madrid-Liverpool FC
Demain soir (21h)
 Atalante Bergame-Valence CF
 Tottenham-RB Leipzig
Mardi 25 février
 Chelsea FC-Bayern Munich
 Naples SS-FC Barcelone
Mercredi 26 février
 O Lyon- Juventus Turin
 Real Madrid-Manchester City.

MOTS FLÉCHÉS

Par Tayeb Bouamar

Son nom								Son pays						Tournoi junior qu'elle gagna
Son prénom			← Accord Assainie Souffles						→ Futur Pris					
			← Singe Etain (inv) Ciblés			← Voyelle double Aperçu Cube			← Tellure Comparatif Sied			← Sélénium Sain Institut		← Dans la peine Démonstratif
			← Nectar Débité					← Pronom Cibler						← Chlore Altière
Sa passion								← Pli Félin Camps				← Confia Brome		
								← Saint Essaie				← Eméchés Sanctionnée		← Pour deux Néon
								← Cycles Remerciée						
			← Possessif Peuple									← Désert Appris Sélénium		
			← Tableau Gauche					← Broyés Chaton						← Sage Détérioré
			← Poisson Écolos Plus qu'assez					← Sarcophage Céréale						← Francium Salive
← Malin Version								← Préposition Mesures Belle-fille					← Piégée Comptoir Mois	
								← Mesures Gang Calcium					← Préfixe Chlore	
														← S'y est illustré

ENUMÉRATION

Ces colonnes abritent les noms de neuf personnages interprétés par Kirk Douglas.
 Une lettre ne peut être cochée qu'une seule fois.
 Définition du mot restant = «Cinéaste qui le dirigea»

E	F	V	I	K	I	N	G	A	C	R	U	
H	C	R	U	E	T	A	I	D	C	I	T	
B	O	X	E	U	R	G	L	A	R	E	N	
O	T	S								O	R	E
L	K	I								B	B	V
E	A	P								A	A	A
R	Z	E								T	G	E
O	A	U	Q	R	I	C	E	D	E	N	S	
M	N	T	A	D	L	O	S	D	R	A	S	
A	G	N	A	T	D	E	L	A	P	R	E	



- | | |
|------------------------|------------------------|
| 1- BOXEUR | 6- MAGNAT DE LA PRESSE |
| 2- GLADIATEUR | 7- AVENTURIER |
| 3- CHEF VIKING | 8- BAGNARD |
| 4- ACCROBATE DE CIRQUE | 9- SOLDAT |

MOT RESTANT = KAZAN

FAITES LE TRI

Etablissez les bonnes relations
 Exemple : A7

N	Commune	N	Wilaya	TRI
A	SOUMAÂ	1	ORAN	A7
B	AÏN OULMANE	2	AÏN TÉMOUCHENT	
C	SFISSIFA	3	TAMANRASSET	
D	OUED DEBBAH	4	RELIZANE	
E	HMADNA	5	BÉJAÏA	
F	BELKHEIR	6	SÉTIF	
G	TIMEZRIT	7	BLIDA	
H	TIMIZAR	8	GUELMA	
I	HASSI MAFSOUKH	9	TIZI OUZOU	
J	TINZAOUATINE	10	NAËMA	

SOLUTION : A7 - B6 - C10 - D2 - E4 - F8 - G9 - H5 - I1 - J3

SOLUTIONS...SOLUTIONS...SOLUTIONS...

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

COMBINAISONS-CAR
 ORAL-AIRES-ORO-E
 LES-CR-AT-FUITES
 LE-FARCI-BORDEES
 E-PUREE-FONDES-E
 CAVITE-POUCES-BM
 TI-TE-RENDES-CRB
 IDEE-FORCER-DEAL
 VER-RENTES-VE-VA
 IR-GORGEE-NIPPON
 T-BRUMES-CEDER-C
 ESCALES-VORACE-E
 SORTIE-SERVIE-NS

LU-IS-BANDITS-TO
 OPEN-PACTES-RHUM
 CIL-NARREE-SO-AA
 AR-CARDES-BETAIL
 L-COULEE-CARIE-O
 EPOUSER-JOLIE-TU
 SARDES-HAUTE-PRI
 -R-RE-LOUPE-TAON
 MITE-RANGS-PARTE
 OTE-TARTE-FIXE-S
 NE-PRIVE-VOLE-P
 T-SUEDE-SIRE-SAA
 ALARME-BALE-MALI
 NUI-I-TAGE-MARIN
 AINKERCHA-VALISE

MOTS FLÉCHÉS

- BELFAA-SOUTENIR
 ORGE-MIMER-EPICE
 TUA-NIMES-CRI-EC
 HS-PA-ES-DOMES-O
 M-ERIGE-RALER-TR
 ACTIVE----TS-BAD
 NAIVE-----S-TOND
 ERRE-D-----LANCA
 -IE-HERSE-CARTEL
 CE-DEVIE-CARTE-G
 A-RUBIS-DORME-GE
 LARVES-LOU-E-TER
 ER-ET-CIDRE-MUNI
 SAUTENHAUTEUR-TE

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Bel app. F4 aménagement, 119 m2, immeuble bien entretenu, fermé à clef et code, bon voisinage, au Sacré-Cœur, Alger.
Tél.: 0542 82 36 21

GR-K

Pro. immob. vend sur plan des appts types F2, F3, F4 en cours de réalisation, assurance fonds garantie, à Douaouda-Ville, vue sur mer, accès facile autoroute Alger/Zéralda, possibilité crédit bancaire, paiement par tranche, acte, ascenseur, parking clôturé. - 0771 18 77 55 - 0772 18 05 02 - 0661 84 01 41

F147839

SOS Jeune enfant cherche couches 3e âges. Tél.: 0555 16 36 02
SOS Allah vous le rendra.

SOIR AUTO

Vds Kia Cerato, diesel, 2019, peu roulé. Tél.: 0555 96 06 89 NS

OFFRES D'EMPLOI

Société privée recrute : - Pharmacienne pour un poste de directrice technique, minimum 5 ans d'expérience.
- Commercial(e) avec expérience dans la réglementation des importations, 5 ans d'expérience. Envoyer CV : hailradia5@gmail.com NS-NB

Entreprise de catering implantée à Alger recrute un responsable HSE. Envoyer CV à l'adresse mail suivante : rostomia.recrutement@gmail.com NS-NB

Restaurant cherche cuisinier, aide-cuisinier, serveur qualifié, Alger-Centre, avec hébergement. - Tél.: 0699 66 80 42 - 0781 62 09 00 NS-NB

LOCATIONS

El-Biar, loue joli F3, 90 m2, avec parking, 5 u. Tél.: 0798 13 06 51

F147929

VILLAS

Vds villa à Dar-Diaf, Chéraga, bâti 120/300 m2. - 0550 40 12 58

F62/B1

À LOUER APPARTEMENT HAUT STANDING

Très bel appartement F3 de 120 m², situé au rez-de-jardin d'une petite résidence récente fermée et sécurisée à Oued Romane.

L'appartement entièrement meublé comprend : séjour, salle à manger donnant sur une cour jardin avec piscine privative, 2 grandes chambres avec de grands placards et armoire, cuisine entièrement équipée (lave-linge, lave-vaisselle, frigo, congélateur, hotte...), salle de bain, baignoire et toilettes.

Interphone, téléphone et internet (wifi), climatisation centrale avec commande digitale, chauffage central.

Dans la résidence : salle de sport, Hammam, 1 place de parking au sous-sol avec accès direct par ascenseur, espace de jeu pour enfants, gardiennage jour et nuit, groupe électrogène et bêche à eau
Possibilité de visite sur appel téléphonique au n° : 05.59.42.75.56

NS

SOS Jeune enfant handicapé à 100 % cherche des couches adulte. Contacter le 0541 39 25 77 - Dieu vous le rendra, incha'Allah GR-K

SOS Safaâ, handicapée moteur à 100 %, âgée de 18 ans, demande à toute âme charitable de l'aider en lui procurant des couches adultes medium (moyennes) + Sonde n° 08 auto-sondage - Merci. Allah vous le rendra. Tél.: 0552 57 05 26

PROSPECTIONS

Agence cherche pour étranger apprt, villa, locaux. - 021 60 90 87 F147907

Agence cherche pour étranger apprt, villa, locaux. - 021 54 76 50 F147907

REMERCIEMENTS

Voilà 40 jours que notre très cher et merveilleux père

Berrami Hamoud

nous a quittés à jamais pour un monde meilleur, laissant un immense vide dans nos vies et dans nos cœurs que personne ne saura combler. Ton absence est très douloureuse, ta gentillesse, ton humilité et ta bonté ne cesseront de nous manquer à tous. En cette douloureuse circonstance, nous tenons à remercier toute notre famille, nos voisins et nos amis qui nous ont soutenus lors de cette terrible épreuve. Repose en paix papa. Ton image restera à jamais gravée dans nos cœurs et nos esprits. Nous prions Allah le Tout-Puissant de t'accorder Sa Sainte Miséricorde et de t'accueillir en Son Vaste Paradis.

Tes filles Soumeya, Souad et Hinda

FN° 147930



Vends villa 7 pièces toutes commodités.

Aïn Taya.

Quartier résidentiel.
05 52.04.24.90

GR/B/NS

SOS Très urgent : vieille dame malade, nécessiteuse, dans un état de santé précaire, cherche couches adultes médium. Tél.: 0559 807 404

SOS Vieille dame sans ressources demande à toute âme charitable de l'aider pour faire un IRM cervical. - Dieu vous le rendra. - Tél.: 0771 22 91 17 GR-K

AVIS DIVERS

SI VOUS VOULEZ RÉGALER VOS INVITÉS EN TOUTES OCCASIONS. - POUR DES REPAS SAVOUREUX - FAITES APPEL À UNE DAME AU : 0550 35 17 42

GR/NB-NS

Vends lot de rail H/B avec roulettes pour armoire portes coulissantes. Tél.: 0661 53 36 60 - 0560 97 83 94 GR-BD

Vends caisses et étagères spéciales pour supérette. Tél.: 0661 53 36 60 - 0560 97 83 94 GR-BD

Vous voulez réussir la tessdira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ?

Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 GR/NB-NS

CYLKA - Soins à domicile

Forte de 15 ans d'expérience dans le domaine, notre entreprise met à votre disposition des garde-malades expérimentés et qui s'adaptent à vos attentes. A domicile couchantes et journalières.

Consultation médicale, kinésithérapeutes et aspiration des glaires, sous surveillance (scopie), soins infirmiers. Prise en charge totale du malade.

Appelez-nous : 0550 40 14 14 / 023 29 88 55

GR/NB-NS

Tous travaux électricité. - 0561 48 35 76 F147925/B1

Prends travaux d'étanchéité béton imprimé. Tél.: 0552 50 26 92 F147925/B1

SOIR DE LA FORMATION

PROMOTION A PRIX CHOC (60 000 dinars (6 millions) INSTITUTEUR DE FORMATION EN HOTELLERIE ET TOURISME

Agrée par l'état 004/D.F.P.R.A/06.01.2003 PARTENAIRE OFFICIAL Club international toques blanches Tunisie STAGE EN TUNISIE

IFHT lance des formations en restaurations et des stages pratiques dans les plus grands hôtels en Tunisie. - Une prise en charge à 100% - Siège Social: 38, rue Rahli Messaoud, M'douha, Tizi-Ouzou - Mobile : 0553 85 07 64 - 0674 60 44 68 en Algérie. - Mobile :00 216 58 13 87 25 - Vibre: 00 216 58 13 87 en Tunisie

F108270/B13

SOS Urgent, jeune femme avec en charge, 3 handicapés à 100 % moteur, besoin de couches Adultes. Tél.: 0551 06 73 11

SOS JH, handicapé cherche couches pour adultes. - Dieu vous le rendra. - Tél.: 0775 49 57 58 GR-K

SOS JH, handicapé à 100 %, cherche couches adulte. - Dieu vous le rendra. - Tél.: 0792 99 33 98

SOS Urgent, besoin de couches Adultes. Tél.: 0554 06 63 26

Pensée



Le 27/11/2019, nous a quittés notre très cher et regretté Père et Oncle.

Dr. Talahadj Kamel laissant derrière lui un immense vide impossible de le combler.

En ce douloureux événement, son épouse, ses enfants, ses sœurs, ses nièces et ses neveux ainsi que toute la famille Talahadj prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.

Puisse Dieu Tout-Puissant lui accorder sa sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

Repose en paix cher papa

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons.

Pensée de 40ème Jour



Le 30/12/2019, nous a quittés notre très cher et regretté MOADEB ABDERAHME laissant derrière lui un immense vide impossible de le combler.

En ce douloureux événement, Toute la famille MOADEB prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

Puisse Dieu Tout-Puissant lui accorder sa sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

Repose en paix mon cher

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons.

Crêpes au thon

500 g de farine, 1 sachet de levure boulangère, 3 oignons, 2 boîtes de thon, 1 botte de persil, 100 g d'olives dénoyautées, cumin, paprika, huile d'arachide, 2 jaunes d'œufs, sel, poivre



Préparer tout d'abord la pâte à crêpes en mélangeant la farine, le sel et la levure en versant un peu d'eau tiède. Bien pétrir jusqu'à ce qu'elle devienne élastique. Faire des petites boules de la taille d'une mandarine et les enduire d'huile. Laisser reposer et préparer la farce en attendant. Pour cela, faire revenir les oignons hachés dans un peu d'huile jusqu'à ce qu'ils soient translucides. Hacher finement le persil et couper les olives en rondelles. Les ajouter aux oignons. Ajouter le thon et les épices. Faire revenir l'ensemble pendant 5 minutes environ.

Pliage des crêpes

Prendre les boules une par une et l'étaler sur un plan de travail huilé. Aplatir avec les doigts huilés jusqu'à ce que la pâte soit très fine. Mettre un peu de farce au milieu et rabattre vers le centre deux bords opposés en les faisant se chevaucher. Faire la même chose dans le sens de la largeur. On obtient ainsi un carré qu'on aplatit légèrement, et qu'on badigeonne de jaune d'œuf. Disposer sur une plaque huilée et mettre au four moyen jusqu'à ce qu'elles soient dorées.



Pommes en timbale

Préparation 20 min, cuisson 35 min, pour 4 personnes
250 g de pain de mie ou brioché, 100 g de beurre, 100 g de sucre en poudre, 1/2 verre d'eau, 3 cuil. à soupe d'eau de fleurs d'oranger, 500 g de pommes, 1 morceau d'écorce d'orange confite.
Moule à soufflé ou à charlotte.

Coupez le pain en tranches fines ou en dés aussi petits que possible. Pelez les pommes et coupez-les en rondelles. Coupez l'écorce d'orange en très fins bâtonnets. Beurrez un moule assez haut. Dans le fond, déposez une couche de pain. Couvrez de pommes, de sucre et de quelques noix de beurre. Parsemez d'écorce d'orange confite. Recommencez dans cet ordre jusqu'à ce que le récipient soit plein. Tassez bien. Arrosez d'un demi-verre d'eau et de trois cuil. à soupe d'eau de fleurs d'oranger. Couvrez hermétiquement d'une feuille d'aluminium resserrée tout autour avec une assiette pour maintenir le tout. Placez le moule dans le panier cuisson-vapeur. Posez celui-ci sur son support dans la cocotte contenant 75 cl d'eau. Fermez, faites monter en pression la cocotte sur feu vif ; dès que la soupape chuchote, réduisez le feu et laissez cuire 35 min à feu doux. Attendez que cet

BON À SAVOIR

Comment soigner un torticolis

Aïe ! Ce matin, vous vous êtes réveillé(e) avec une vive douleur dans le cou ? Plus moyen de tourner ou d'incliner la tête ?

Vous êtes victime du fameux torticolis.

Le torticolis est en fait une simple contracture musculaire, comme les crampes que vous avez parfois au mollet. Mais elle se situe ici au niveau des muscles du cou. C'est douloureux, certes, mais généralement tout à fait bénin !

Quelles sont les causes du torticolis ?

Qu'est-ce qui a pu provoquer cette douloureuse contracture musculaire dans le cou ?

Il n'y a généralement pas de cause précise.

Toutefois, certains facteurs peuvent favoriser le torticolis. :

Un traumatisme : Un faux mouvement, un choc lors d'un accident de voiture...

La fatigue : Le sommeil est indispensable à la récupération musculaire. Lorsque vous en manquez, vos muscles fonctionnent moins bien.

Le stress, une tension dans les muscles.

Une infection ou un état grippal : Lorsque vous êtes malade, vos muscles sont plus sensibles. Sachez aussi que certaines personnes sont plus sujettes que d'autres au torticolis, question de réactivité musculaire.

Conseil N°1 : Se reposer ! Face à un torticolis, le maître-mot est le repos ! Surtout, n'essayez pas de faire les mouvements qui vous font souffrir et limitez les rotations du cou.

En attendant que ça passe, vous pouvez prendre un antidouleur pour vous soulager.

Conseil N°2 : Chauffer ! C'est bien connu, la chaleur, ça détend !

Pour aider votre muscle atteint par le torticolis à se décontracter, vous pouvez donc appliquer une bouillotte chaude sur la zone douloureuse du cou ou prendre un bain chaud. Surtout, évitez d'appliquer du froid : il contracte les muscles.

Conseil N°3 : Masser ! Si vous avez la chance d'avoir une âme charitable à vos côtés, un massage du cou peut aider à vous débarrasser plus vite de ce torticolis.

Mais veillez à ce qu'il soit doux !

Profitez-en pour appliquer une crème anti-inflammatoire.

Quand consulter ?

Normalement, un torticolis ne nécessite pas une visite chez le médecin. Prenez votre mal en patience, vos douleurs devraient disparaître en quelques jours.

Néanmoins, mieux vaut



Photos : DR

consulter votre médecin

généraliste :

- Si vos douleurs sont

intenses ;

- si elles sont accompagnées

d'autres symptômes ;

- si vous souffrez de torticolis

à répétition ;

Le médecin pourra vous

prescrire des médicaments

décontractants et/ou une séance avec un kinésithérapeute, qui posera les bons gestes pour décontracter les muscles de votre cou, ou des examens complémentaires, s'il suspecte la présence d'une pathologie qui favoriserait la survenue de torticolis.

NUTRITION

Consommez-vous trop de sel ?



- 1- Vous salez systématiquement les plats, avant même de les goûter.
- 2 - Vous ajoutez volontiers moutarde et ketchup à vos plats.
- 3 - Vous prenez plus de trois fois par semaine des olives, des chips ou des petites choses salées.
- 4 - Vous consommez du fromage plus d'une fois par jour.
- 5 - Vous prenez des pâtes plus de deux fois par semaine.
- 6 - Vous consommez de la pizza, de la

quiche ou des préparations de ce type au moins deux fois par semaine.

7 - Vous ne mangez pas très souvent des légumes frais et des fruits.

8 - Vous déjeunez d'un sandwich au moins deux fois par semaine.

9 - Vous choisissez volontiers des lasagnes au restaurant.

10 - Vous aimez les poissons gras mais pas le poisson frais.

OUI = 0 point

NON = 1 point

9 ou 10 points : Bravo ! Vous limitez les risques de surconsommation de sel.

6 à 8 points : Attention ! Vous êtes peut-être un «sur-consommateur» de sel qui s'ignore. Efforcez-vous de modifier progressivement vos habitudes.

Moins de 6 points : Vous absorbez très probablement trop de sel.

Vous avez répondu oui à la question 3 : Trop de graisses saturées (oui aux questions 4, 5, 6, 8, 10), et pas assez de légumes et de fruits frais (oui à la question 7).

L'essoufflement chez un fumeur est un signe d'alerte

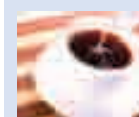


Un essoufflement à l'effort et une toux grasse matinale sont des symptômes d'alerte qui doivent amener à consulter son médecin rapidement. Ces symptômes ne doivent pas être considérés comme normaux, même chez un fumeur ! Ce sont les symptômes d'une BPCO (broncho-pneumopathie chronique obstructive), maladie respiratoire très grave qui est en passe de devenir la 3^e cause de mortalité dans le monde, avant même le cancer du poumon !

Trucs et astuces

Moutarde :

Trop sèche, votre moutarde ? Délayez-la avec un peu de vinaigre additionné de sucre.



Thé au lait :

La meilleure façon de diminuer l'astringence

du tanin est de verser le thé bouillant dans le lait froid et non l'inverse : les protéines du lait se lient beaucoup mieux au tanin lorsqu'elles sont froides. En procédant de cette manière, vous aurez aussi moins de traces noires sur votre porcelaine.

Bouquet garni :

Pour retirer facilement, en fin de cuisson, un bouquet garni, emprisonnez-le dans de la gaze ou dans une mousseline.



Crème anglaise tournée :

Si elle cuit un peu trop, la crème anglaise tourne. Il

faut alors la battre énergiquement au mixeur. Vous pouvez également la mettre dans une bouteille et la secouer fortement le temps qu'elle redevienne lisse.

INFO

Pour un ménage écolo

Au placard les produits d'entretien et autres solvants vendus en grandes surfaces et place aux techniques de grands-mères pour briquer votre intérieur ! Il suffit de pas grand-chose pour remplacer efficacement vos différents produits.

Avec du vinaigre blanc par exemple (et un peu d'huile de coude !) vous pourrez désinfecter, désodoriser, nettoyer et même détartrer vos sols, évier, etc. C'est le produit miracle pour un ménage efficace et respectueux de l'environnement. Comme il a la faculté de dissoudre le calcaire, vous pouvez détartrer une bouilloire en mélangeant une dose à de l'eau chaude, mais aussi faire briller votre vaisselle et votre argenterie, de même que vos fonds de



casserolles, vos vitres et plus encore !

Mais le vinaigre n'est pas le seul produit miracle qui peut se soustraire à vos habituels produits d'entretien : grâce au bicarbonate de soude par exemple, vous pourrez dégraisser sans effort ou faire disparaître les odeurs émanant de votre frigo ! Le sel, le citron, le savon de Marseille, la cendre... sont aussi plébiscités pour un ménage écolo.

PRÉSIDENTIELLE EN BOLIVIE

Le dauphin de Morales en tête des intentions de vote

CORONAVIRUS Vol à main armée de papier toilette à Hong Kong

Des hommes à l'origine d'un vol à main armée de papier toilette étaient recherchés lundi par la police de Hong Kong alors que les habitants se sont rués sur le papier hygiénique par crainte d'une pénurie en raison du nouveau coronavirus.

Depuis une dizaine de jours, trouver du papier toilette est devenu difficile à Hong Kong en dépit des assurances du gouvernement affirmant que les approvisionnements ne sont pas touchés par l'épidémie de pneumonie virale.

Les supermarchés ont été dans l'incapacité de se réapprovisionner de manière suffisamment rapide et de longues files de clients se forment parfois avant l'ouverture des magasins. A peine achalandés, les rayons se vident à toute allure.

Les consommateurs se ruent de la même manière sur le riz, les pâtes ainsi que sur les produits d'entretien et les solutions hydroalcooliques.

La police a rapporté qu'un chauffeur de camion a été braqué lundi matin par trois hommes devant un supermarché de Mong Kok, un des quartiers historiques des triades (mafias locales).

«Un livreur a été menacé par trois hommes armés de couteaux qui ont volé des paquets de papier toilette pour un montant de plus de 1 000 dollars hong-kongais (119 euros)», a indiqué un porte-parole de la police.

Des images vidéos de la chaîne Now TV montrent des enquêteurs de la police se tenant autour de plusieurs palettes de papier toilette devant un supermarché. L'une d'entre-elles n'est qu'à moitié remplie.

Une hystérie collective s'est emparée des habitants de Hong Kong depuis l'apparition du nouveau coronavirus en Chine continentale, réveillant le traumatisme lié au Sras (syndrome respiratoire aigu sévère).

Le dauphin de l'ex-Président de gauche en exil Evo Morales, Luis Arce, est largement en tête des intentions de vote pour l'élection présidentielle du 3 mai en Bolivie, selon un sondage publié dimanche.

Luis Arce, candidat du Mouvement vers le socialisme (MAS), recueille 31,6% des intentions de vote, devant l'ex-chef de l'Etat centriste Carlos Mesa (17,1%) et la présidente par intérim conservatrice Jeanine Añez (16,5%), selon ce sondage de l'institut Ciesmori réalisé auprès de 2.224 personnes entre le 7 et le 14 février pour le quotidien *El Deber* et la chaîne de télévision Unitel.

Le leader de droite Luis Fernando Camacho, à l'origine



du mouvement de protestation qui avait abouti au départ d'Evo Morales fin 2019, ne recueille que 9,4% des intentions de vote au niveau national, même s'il est en tête dans la région de Santa Cruz (est),

la plus développée du pays.

Les élections du 3 mai visent à élire le Président, le vice-président ainsi que 36 sénateurs et 120 députés.

Pour être élu dès le premier tour de la présidentielle,

un candidat doit obtenir au moins 40% des voix et dix points d'avance sur son rival le plus immédiat. Si un tel cas de figure ne se produit pas, un second tour aura lieu le 14 juin.

ALLEMAGNE

Arrestation d'un groupe d'extrême droite qui visait des mosquées

Les membres du groupuscule d'extrême droite arrêtés vendredi en Allemagne dans le cadre d'une vaste enquête antiterroriste prévoyait des attaques de grande ampleur contre des mosquées sur le modèle de Christchurch, ont révélé dimanche soir des médias allemands.

Selon le magazine *Der Spiegel* et le quotidien *Bild*, le groupe, dont douze membres ont été mis en détention samedi après des perquisitions dans toute l'Allemagne vendredi, voulait frapper des

lieux de culte musulmans pendant la prière. Ils comptaient imiter l'attentat de Christchurch, en Nouvelle-Zélande, qui a causé la mort de 51 personnes dans deux mosquées l'an dernier. Ils entendaient utiliser des armes semi-automatiques notamment.

Le chef présumé du groupe, connu et surveillé depuis plusieurs mois par les autorités, avait détaillé ses plans lors d'une réunion organisée avec ses complices la semaine dernière. Les enquêteurs en ont eu connaissance grâce à un informateur infiltré dans le groupe, affirmant les deux journaux. Les enquêteurs

ont retrouvé, lors des perquisitions menées dans 13 lieux répartis sur cinq Etats régionaux, des «couteaux», «arbaleètes», des «grenades», mais aussi un «fusil de chasse» et un «pistolet».

Interpellés vendredi, les douze extrémistes de droite ont été mis en détention samedi.

Quatre d'entre eux sont soupçonnés d'avoir formé «une association d'extrême droite à caractère terroriste» tandis que les huit autres sont soupçonnés de leur avoir fourni un soutien «financier» ou «une aide pour se procurer des armes», selon le parquet.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

Klitou leblad ya essarakin !

Révision de la Constitution. Le FLN annonce avoir finalisé ses propositions. A la vérité, je n'en vois que deux ou trois qui vaillent d'être retenues...

... Barra ! Dégagez ! K... !

L'information donnée en exclusivité par *Le Soir d'Algérie* n'a pas été démentie. Donc ? Donc, je la reprends allègrement, parce qu'elle vaut vraiment le coup d'œil et d'encre : dans le dossier Haddad, volet non pas passeports doublons mais soupçons de corruption sur des marchés, les sommes recensées ont dû être retranscrites en... lettres plutôt qu'en chiffres. Tellement il s'agit de sommes fara-mineuses, astronomiques, stratosphériques, intergalactiques ! Les noter en chiffres aurait demandé des feuilles d'un calibrage pas encore inventé, surtout en largeur. Et auraient, dans la foulée, posé des problèmes à leur énoncé, leur lecture en procès, le juge, le procureur, les avocats risquant de perdre haleine et raison à tenter de les lire à travers l'alignement kafkaïen de zéros. « Klitou leblad, ya essarakin » ! Au point qu'il nous faille aujourd'hui changer le mode de retranscription des rapports

d'enquêtes pour les adapter à votre appétit. « Klitou leblad ya essarakin » au point où le parc national des calculettes et des compteuses de billets semble soudain frappé d'obsolescence. Merde ! Il n'est même plus possible humainement à un magistrat de lire correctement le montant de votre hold-up. Et n'était-ce le torrent en crue de la rue, le fleuve, un temps détourné, et revenu dans son lit, les zéros continueraient aujourd'hui encore de s'aligner sous « le soleil éclatant de santé de Abdekka 1er ». « Klitou leblad ya essarakin », et vos résidus, vos satellites, vos produits dérivés, les sous-produits de vos coucheries incestueuses osent, en 2020, demander, implorer pardon et mansuétude ? Et puis quoi encore ? Mathématiciennes ! Mathématiciens de Dézédie ! A la rescousse ! Aidez à suppléer la défaillance des machines à calculer. Il faut que nous sachions, au centime près, ce qu'a coûté la tentative d'assassinat et d'écrasement avortée de notre pays. Ech'hal, ya bouguelb, ech'hal ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

